

LA SEMAINE

Hebdomadaire de l'émigration

Après le meurtre
raciste de Menton

DECLARATION
DE L'AMICALE

Alors que la famille BARKA pleurait encore la mort du jeune Baghdad tué à Vaulx-En-Velin, le racisme frappait de nouveau. A Menton, Aziz MADAK était froidement abattu par balles et son compagnon Jena-Luc Louis-Jean, martiniquais, grièvement blessé par des agresseurs racistes.

Ce crime, perpétré le jour même où était célébrée la journée mondiale de lutte contre le racisme, est l'expression du scandaleux défi que lancent les racistes, en France, à la conscience universelle.

Il vient, une fois encore, allonger la liste des victimes de ce véritable fléau qui s'est abattu sur les communautés maghrébines en France : en particulier depuis les élections municipales de mars 1983. Il situe, enfin, les véritables responsables de l'insécurité en France.

Ces crimes racistes, qui ont coûté la vie à quinze de nos ressortissants en 1984, représentent une menace permanente contre la communauté algérienne en France. Ce danger est aggravé par le fait que les criminels, lorsqu'ils ne sont pas purement et simplement absous, restent souvent impunis.

L'AMICALE DES ALGERIENS EN EUROPE ne peut demeurer indifférente face à une telle situation. Elle ne peut accepter que la vie des travailleurs algériens, qui ont tant donné à l'économie de ce pays, ne fasse pas l'objet d'une juste et légitime protection. Le droit à la sécurité ne peut rester un mot creux pour notre communauté.

Il est temps que, au-delà des protestations de formes, les autorités du pays d'accueil se préoccupent effectivement de ce danger pour donner un coup d'arrêt à la campagne anti-algérienne qui est à la base de tous ces racistes.

Une fois de plus, l'AMICALE DES ALGERIENS EN EUROPE, lance un appel solennel aux pouvoirs publics pour assurer la sécurité des Algériens vivant sur le territoire français. Elle demande à tous les partis politiques, à toutes les organisations et associations, ainsi qu'à tous les hommes de bonne volonté et de justice d'agir et de s'associer à l'action pour sauvegarder la sécurité et les droits légitimes des travailleurs émigrés en France, qui connaissent déjà des conditions difficiles de travail, de séjour et de vie dans ce pays.

LE BUREAU EXECUTIF

la Semaine

de l'émigration

ORGANE DE L'AMICALE DES ALGÉRIENS EN EUROPE

• Commission paritaire n° 64700.

■ **Organe de l'Amicale des Algériens en Europe Hebdomadaire**

■ **Directeur de la publication**
Abdelkrim SOUICI

■ **Rédaction - Administration**

3, rue Joseph-Sansboeuf
75008 Paris
Tél. : 387.35.09
Compte banque U.M.B. Paris
n° 0066 401 4007

■ **Bureau d'Alger**

Centre d'information de l'émigration
36, rue Asselah Hocine
Alger
CCP : 30 20 Alger

■ Nos abonnements sont payables à la commande sur la base des tarifs indiqués ci-dessous, et libellés exclusivement en Dinars algériens, ou Francs français,

■ Algérie :	
Un an :	115 DA
Six mois :	60 DA
■ France et autres pays :	
Un an :	190 FF
Six mois :	100 FF

Une réduction de 50 % est consentie, sur les abonnements, aux jeunes de moins de 25 ans et aux étudiants.

■ Pour tout changement d'adresse, nous prions nos abonnés de nous informer une semaine à l'avance, en nous joignant la dernière bande d'envoi.

■ Les documents reçus à notre rédaction, ne peuvent être réclamés par leur expéditeur. Leur envoi implique l'accord de l'auteur pour leur libre publication.

Agence (textes, photos) : APS

■ **Cadet Photocomposition**
9, rue Cadet - 75009 Paris
Imprimerie d'ETC
76190 - Yvetot

SOMMAIRE

du n° 125 du mercredi 27 mars 1985

EDITORIAL

- Lettre aux lecteurs et lectrices 3

RACISME

- Quand l'histoire se répète 4
- Meeting à Paris : la riposte 4
- Le PCF appelle à une mobilisation de tous les instants 5
- Le 21 mars des racistes 6
- Un entretien avec Albert Lévy 7-8
- Quel antidote ? 9
- Le procès de la torture en Algérie 10-11

LES ACTIVITES DE L'AAE

- L'information et les relations extérieures à l'ordre du jour de l'AAE .. 12
- Les activités à travers les régions 13-14

ACTUALITE

- GSE : une évaluation objective 15
- 2^{ème} anniversaire du traité de fraternité et de concorde 16
- Irak-Iran : jusqu'où 16

SPORTS

- Le GCRM agressé à Tripoli 17-18
- Le M.C. des Algériens de Mulhouse à l'honneur 19

CINEMA

- Entretien avec A. Bahloul, auteur de « Thé à la menthe » 20-22

MAGAZINE

- Exposition : Bande dessinée et dessin d'humour 23
- Concert : Maati Bachir 24

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je désire souscrire un abonnement (1) un réabonnement (1)

d'un an (1) de 6 mois (1) à « la Semaine »
à servir à l'adresse suivante :

NOM Prénom
Adresse
Ville Pays

Je règle aujourd'hui la somme de (*)

par chèque bancaire ci-joint (*) par chèque postal ci-joint (*)
par mandat ci-joint (*)

(1) biffer la mention inutile

— (*) libellé exclusivement en DA ou en FF
— cocher la formule de règlement choisie

A renvoyer sous enveloppe à « la Semaine », 3, rue Joseph Sansboeuf 75008 Paris.

Pour l'Algérie adressez bulletin et règlement au Centre d'information de l'émigration 36, rue Asselah Hocine ALGER.

Lettre
aux lecteurs et aux lectrices

Dans sa résolution de politique générale, la XI^{ème} Assemblée Générale de notre Organisation qui a eu lieu les 19 et 20 Mai 1984, a tenu à souligner le rôle extrêmement important dévolu, à notre époque, aux moyens d'information.

Elle a particulièrement insisté sur la nécessité d'améliorer la qualité de nos organes de presse afin de leur assurer une plus grande audience auprès de leur public naturel.

C'est dans cet esprit que nous avons entrepris une action de rénovation visant à la fois une adaptation des structures et une amélioration du contenu et de la présentation de l'information.

Mais un organe de presse, tel que "La Semaine de l'Émigration" n'existe que par et pour ses lecteurs. D'abord par l'intérêt qu'il suscite et la diffusion qui en découle, mais aussi par la participation active de ceux auxquels il est destiné.

C'est pourquoi, aujourd'hui, j'invite tous les lecteurs à apporter leur concours à l'effort que nous avons engagé pour leur apporter une information de qualité.

À une époque où l'information, travestie et déformée, présente de notre communauté une image qui ne doit rien à la réalité, votre participation par des remarques et des suggestions sur la forme, la périodicité, et les sujets qui doivent être traités par "La Semaine", contribuera à redonner à l'information, celle destinée en particulier à nos compatriotes, une crédibilité dont les effets pourront se mesurer en termes de cohésion et d'engagement.

Nous ne devons pas et vous ne devez pas être absents de la grande bataille de l'information qui se joue de nos jours dans des rapports de force de dominé à dominant. La vie de notre journal en dépend.

Abdelkrim Louici
Président de l'Amicale des Algériens
en Europe, Directeur de la Publication.

Quand l'histoire se répète...

Les grands événements qui font l'histoire ou de l'histoire, ont leur propre histoire.

Une histoire qui, souvent, commence par une tragédie.

Le 21 mars 1960, le peuple algérien vivait dans sa chair, son combat libérateur pour être l'égal des autres, une nation souveraine.

Ce jour-là, ce 21 mars, des hommes du même continent, étaient animés d'un désir pourtant moindre... mais combien symbolique.

Sharpeville, en Afrique du Sud, un 21 mars 1960, des hommes, des femmes, des enfants, beaucoup d'enfants, descendent dans la rue. C'est une manifestation, comme l'histoire de l'humanité en compte par milliers.

Seulement et comme à Sétif un certain 8 mai 1945, ces hommes et ces femmes de Sharpeville, avaient en face d'eux une efficacité outrageusement militaire, d'une armée entraînée à tirer sans sommation. Ces manifestants sans arme, allaient laisser derrière eux, 69 morts.

Des hommes morts pour avoir osé dire aux blancs puissants qu'ils ne voulaient plus de ces fameux carnets — des passeports —, illustrations humiliantes de la politique de l'Apartheid.

En 1966, l'ONU a institué cette journée, journée internationale contre le racisme avec comme point de départ, la dénonciation de l'Apartheid.

Le 21 mars 1985, le racisme tue encore, en Afrique du Sud tou-

jours, en France aussi. A la gare du Nord, lieu et théâtre de rencontre par excellence, le MRAP a organisé une série de manifestations culturelles. Le mot racisme a été — ce jour-là — le mot le plus prononcé du vocabulaire français. Des milliers de jeunes étaient présents pour écouter leurs aînés raconter le racisme au quotidien.

Ils ont écouté Rachid Bahri, J.-F. Lalane, Valérie Lagrange et les autres. Ces hommes de progrès sur scène ont fait le clin d'œil nécessaire à la prise de conscience. Dans la foule, un anti raciste, pas comme les autres, frémit... d'impatience de monter sur scène, pour vomir à son tour, le racisme. Il s'agit de Jean Rispaïl (voir page 22).

Moulay B.

Meeting à la Bourse du Travail de Paris

La riposte

La traduction politique du racisme, c'est le Front National, et les premières victimes sont ceux-là mêmes qui font l'électorat du Front National.

Des affiches placardées sur les murs, où le mot racisme est écrit sur plusieurs langues, un public cosmopolite à l'image de Paris, terre d'accueil, une tribune enfin à la mesure des multiples Associations venues ce samedi 23 mars, soutenir le meeting organisé par la Fédération parisienne du M.R.A.P. à la Bourse du travail.

La journée internationale contre le racisme trouvait ce samedi, son aboutissement politique. Une note cependant, discordante : les absences du premier secrétaire général du Parti socialiste, Lionel Jospin,

retenu par la réunion du Comité directeur du PS et de celle de Georges Marchais.

« *Etre de toutes les batailles contre le racisme* », tel était le moment fort de ce meeting, parce que repris par toutes les interventions, et qui semblent décidées à faire reculer « les prisons de la haine », cette dernière définition du racisme.

L'union de toutes les associations venues ce jour à la Bourse du travail, donne une dimension positive à la lutte contre le racisme, à laquelle s'est vu s'ajouter, une dimension culturelle, à travers les

troupes artistiques qui se sont succédées sur la scène. Dans ces spectacles, nous avons pu y lire et se réaliser notamment, la rencontre fraternelle qui donne à l'action antiraciste le symbole qui lui revient.

« *Un Français sur quatre a dans sa famille au moins un étranger.* » Cette évidence n'est pas du goût de tout le monde et tous les participants à la réunion, s'accordent à souligner l'apport extérieur des cultures venues d'ailleurs, qui font que la « France ne puisse s'isoler au risque de se voir mourir de sa belle mort ».

Des noms prestigieux ont été cités à la tribune : « Picasso, Offenbach, Jacques Brel, Marie-Curie. » On crie « allez France » pour encourager Noah, Tigana ou Platini. On se réjouit des médailles reçues par la France aux J.O. même si, ceux qui les gagnent ont des résonnances, là aussi, venues d'ailleurs.

« *La xénophobie, explique cet autre orateur, est une odieuse tromperie. Il a déjà contaminé de nombreux Français, dit-il, bien au-delà de l'électorat du Front National.* »

Et il ajoute : « *D'après le dernier recensement, il y a environ 7 % d'étrangers dans la population de ce pays, c'est-à-dire à peu près le même pourcentage que dans les années 30. Parmi eux, les plus visés par les campagnes de haine et les violences racistes, sont les Maghrébins, notamment les Algériens. Or, l'ensemble des maghrébins repré-*

sente 2,6 % des habitants de la France, c'est-à-dire sur un échantillon de 1 000 personnes, il y aurait 15 Algériens 8 Marocains et 3 Tunisiens. Comme toujours, le racisme attribue un pouvoir extraordinaire aux minorités qu'il attaque. Comment peut-on croire, se demande l'orateur, que ces 7 % de la population seraient capables par leur seule présence, de causer la crise et le chômage, de faire régresser l'économie, de créer l'insécurité, de provoquer les échecs scolaires, de mettre en danger l'identité des Français ?

Le représentant du MRAP a pour sa part, estimé que « la vérité, c'est que toutes les

difficultés qu'affrontent aujourd'hui les Français sont dues, non pas aux immigrés mais à la crise et à ses conséquences et que les immigrés en souffrent tout autant. La lutte contre le racisme, facteur de division est également l'affaire de tous. Car ceux-là mêmes qui se laissent tromper par les mensonges d'un Le Pen et de ses complices en sont victimes, puisqu'ils sont ainsi détournés d'une action juste et efficace pour leurs propres intérêts ». Le représentant du MRAP a conclu son intervention en faisant rappeler que la crise engendre le racisme et le racisme le fascisme.

Moulay B.



Appel du PCF à une mobilisation de tous les instants

Une quarantaine d'associations d'immigrés et anti-racistes se sont rassemblées la semaine dernière au siège du Parti communiste français, à l'initiative du PCF et du Comité de défense des libertés et des droits de l'homme en France et dans le monde, pour marquer la journée internationale contre le racisme. Parmi elles, notre Amicale qui était représentée au plus haut niveau par son président, M. Abdelkrim Souici, son vice-président, M. Arezki Ait-Ouazzou, ses responsables des relations extérieures et de l'information, respectivement MM. Ramdane Meguernez et Ahcène Bouchedda.

Entouré de plusieurs membres du bureau politique et du comité central du PCF, M. Georges Marchais, secrétaire général, a fait à cette occasion une importante allocution dans laquelle il a dénoncé le racisme sous toutes ses formes et appelé à une mobilisation de tous et de tous les instants pour lutter contre ce racisme, pour l'égalité et la dignité, pour les droits de l'homme.

Après avoir rappelé la « lutte intransigeante » des communistes dans ce domaine et leur solidarité constante avec tous les peuples en lutte, d'une part, et tous les travailleurs immigrés, d'autre part, M. Marchais a longuement abordé l'actuelle



Maamar Boukerrou

recrudescence du racisme en France, soulignant notamment les crimes racistes « le plus souvent impunis » commis à l'encontre des travailleurs immigrés. « Le crime du jeune Algérien Habib Grimzi, jeté par la fenêtre du train Bordeaux-Vintimille, a pris à juste raison une valeur symbolique », a-t-il déclaré, avant d'ajouter : « Cette recrudescence du racisme nous inquiète ; elle nous révolte ; elle nous mobilise ».

M. Georges Marchais a mis ensuite l'accent sur l'inconsistance des thèses racistes, dénonçant la publicité « éhon-

tée » faite par les médias au parti de l'extrême droite et à son leader. Il a rappelé que les travailleurs immigrés et leurs familles, « premières victimes de ces campagnes de haine », ne sont la cause ni du chômage, ni de l'insécurité en France.

« Il faut réagir. Il faut faire front. Nous y sommes prêts. » M. Marchais a appelé tous les travailleurs, français et immigrés, à se rassembler et à agir pour faire front contre le racisme et toute forme de discrimination dans les domaines du logement, de la formation etc.

Pour l'école, par exemple, il a précisé la nécessité de lui permettre de « répondre aux besoins d'éducation des enfants de familles immigrées, de leur donner une information qui tienne compte de leur spécificité, de leur langue et de leur culture d'origine ». Le secrétaire général du PCF a également appelé à une action commune pour instaurer la sécurité dans les cités.

Auparavant, M. Georges Marchais, qui s'est prononcé contre toute nouvelle immigration légale ou clandestine, avait évoqué le retour — pour ceux qui le souhaitent — et l'insertion qui, a-t-il précisé, doivent se faire dans les meilleures conditions.

Le secrétaire général du PCF devait conclure par ces mots : « La lutte contre le racisme, pour l'égalité et la dignité, pour les droits de l'homme, nécessite une mobilisation de tous les instants. Elle nécessite la participation du plus grand nombre de citoyens et d'organisations. Je souhaite donc que cette rencontre d'aujourd'hui contribue au rassemblement nécessaire de millions d'hommes, de femmes, de jeunes pour terrasser la bête immonde du racisme et progresser dans la voie de la liberté, de la tolérance, de la compréhension et de l'amitié ».

M.A.

Le 21 mars des racistes

Un Marocain assassiné à Menton

Les racistes ont célébré le 21 mars à leur manière, les mesures discriminatoires, les agressions et les assassinats n'ont pas connu de trêve au moment ou du monde entier s'élevaient des voix vomissant la bête immonde. Le plus horrible acte est venu du midi, de cette région ou l'extrême droite à une base électorale confirmée par les cantonales, où de nombreuses municipalités affichent une complaisance voir un soutien à ceux qui prêchent la haine de l'autre.

Cette haine de l'autre s'est soldée par un mort, un marocain et un blessé grave, un Martiniquais aux premières heures de la journée de jeudi 21. Irrités, exacerbés de voir des métèques et un noir discuter avec une femme qu'ils connaissent, Yves Pacelski et Francis Piovano (des noms bien français n'est-ce pas ?) récupèrent une carabine 22 long rifle et passent à la chasse. Le Marocain, Aziz Medak, est blessé à la poitrine et rend l'âme quelques heures plus tard dans un hôpital de Nice. Le Martiniquais, Jean-Luc Louis-Jean a une jambe transpercée par des balles. Opéré à temps, il ne succombe pas à ses blessures. Une troisième personne, M. Ali Belakhel, un boucher algérien travaillant à Saint-Etienne, s'en sort indemne pour avoir eu le réflexe de se cacher derrière une voiture en stationnement.

« Nous, on n'aime pas les Arabes ». C'est, sans gêne et sans honte, l'explication donnée à la police par les deux criminels, dont l'un, Padelski, est membre du Front national. Pourtant s'ils n'aiment pas les arabes, ils n'aiment pas aussi les noirs fussent-ils français comme Louis-Jean. C'est le racisme intégral qui s'arroge le droit de tuer

pour une raison qu'ils se fabriquent sans raison.

Les réactions de protestations et de condamnation du crime de Menton ont été nombreuses. Des manifestations ont eu lieu, à Paris comme en province. Mais, plus que jamais, le temps n'est plus aux réactions sporadiques, aux tracts de circonstances, à des vœux pieux et à des déclarations aussi fermes soient-

elles. Il y a urgence à remettre en cause la banalisation de l'idéologie raciste comme le demande plusieurs organisations. Il y a urgence d'extirper la haine raciale des consciences. Pour les pouvoirs publics et les démocrates de France, il n'y a de plus noble mission qui sauvera en premier lieu la société française d'un mal mortel.

M.M.

Pierrelatte : pas de H.L.M. pour les immigrés

Il est désormais interdit à tout immigré d'obtenir un logement H.L.M. à Pierrelatte (Drôme). C'est la décision arrêtée par le conseil municipal de la ville lors de sa séance du mardi 19 mars.

Le maire de Pierrelatte, M. Jean Mouton, et l'ensemble des conseillers municipaux, à l'exception des élus de gauche (trois socialistes et deux communistes) qui n'ont pas pris part au vote, estiment qu'il y a déjà trop d'immigrés dans les H.L.M. de la ville, 23 % des résidents, et s'inquiètent du nombre des élèves étrangers dans les écoles, 25 à 50 % des effectifs. Leur science prévisionnelle leur fait dire

que dans trois ans ce taux d'écoliers atteindra les 70 % et entraînera « des problèmes qui peuvent aboutir à des regrettables répercussions sur la qualité de l'enseignement ». Voilà une nouvelle chanson ! Après le fallacieux seuil de tolérance pour les logements, la limite acceptable pour les écoles. On ne savait pas que l'enfant immigré est un taré qui vient nuire à la qualité de l'enseignement de l'intelligent petit français doué de nature, quel que soit son origine sociale. Décidemment, la discrimination n'a plus de limite.

M.M.

Marseille :

l'élu de l'extrême droite condamné pour haine raciale

Elu conseiller général le 17 mars, M^e Jean Roussel a été condamné le 21 mars par le tribunal de grande instance de Marseille pour incitation à la haine raciale.

Le seul et unique candidat du Front National élu aux élections cantonales a été condamné à 5 000 F d'amende. Le M.R.A.P. (mouvement contre le racisme et l'amitié entre les peuples) et la LICRA (ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme) recevront le franc symbolique de dommages et intérêts.

Le M.R.A.P. et la L.I.C.R.A. avaient déposé plainte contre l'avocat du barreau de Marseille, plainte qui était venue s'ajouter à celle de M. Daniel Borde un habitant du Bd Notre-Dame. Motif : la diffusion en octobre dernier d'un tract émanant de l'Association de Défense du Centre Ville, que préside M^e Roussel, intitulé : « Empêchons l'installation massive d'immigrés dans le quartier du Boulevard Notre-Dame ». Dans ce texte d'incitation à la haine raciale, comme vient de le reconnaître le tribunal de Marseille, M^e Roussel montre du doigt la communauté maghrébine accusée d'être, comme l'indiquent les avocats du M.R.A.P., « un danger pour la population, une contamination au sens médical ». Qui oserait maintenant nier que des marseillais ont élu un raciste ?

MM.

RACISME

Raciste ? Moi, jamais !

mr Mouvement contre le racisme et pour l'amitié
entre les peuples. Tél. : (1) 806.88.00

Lisez et
faite lire
La Semaine,
l'hebdomadaire
de la
communauté
algérienne
en Europe

Combattre le racisme

Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples. Trente-six ans de luttes inlassables contre la haine et l'intolérance, contre la xénophobie et l'apartheid. Presque toujours à contre courant des idéologies dominantes de la société française. Sans la moindre grâce des principaux médias publics ou privés. N'empêche, le MRAP est toujours présent, plus fort qu'hier comme il l'a démontré lors de la Journée Internationale contre le Racisme. Son secrétaire général depuis quinze ans, M. Albert Lévy nous parle...

● *A la veille de la Journée Internationale contre le racisme, vous avez déclaré que l'opposition à ce fléau s'affirme de façon spectaculaire en France. A quoi est due cette opposition et pourquoi la qualifier de spectaculaire ?*

● A. Lévy : Ce qui est spectaculaire c'est qu'il y a cette campagne « Touche pas à mon pote » qui a connu un succès important traduisant une réalité : la jeunesse dans son ensemble est opposée au racisme, même s'il y a quelques énergumènes autour de Le Pen. Cette réalité est déjà apparue lors de « la marche pour l'égalité » en 1982 et « Convergence 84 ». Le deuxième aspect important est constitué par les prises de position de l'Eglise, contre le racisme qui sont renouvelées de façon plus incisive qu'auparavant. La condamnation de la xénophobie développée par l'extrême droite est très nette.

Il y a un autre symptôme intéressant : la dénonciation du Front National par les partis politiques tout au long de la campagne électorale des cantonales ; les partis de gauche, avec plus de vigueur que par le passé et les partis de droite avec une certaine ambiguïté et non sans peur. Peur de l'alliance de fait avec le Front national parce qu'une part de l'électorat de droite est réticente aux campagnes de Le Pen. Les prises de position de



certain dirigeants de la droite sont significatives d'une évolution positive dans l'affirmation de l'antiracisme, car je ne crois pas que le racisme recule pour autant.

● *Le 21 mars 1985 semble avoir été célébré en France avec moins de retenue que ces dernières années, sans profil bas des antiracistes. C'est votre appréciation ?*

● Oui. Si on se réfère par exemple à 1983. Les élections municipales s'étaient déroulées à la même période. Ce fut le

point de départ de l'influence de Le Pen du fait que la droite avait repris à son compte, dans une large mesure, les thèmes des dirigeants de l'extrême droite. D'une certaine façon la droite venait de donner une caution d'honorabilité à ce mouvement. Nous avons déploré à l'époque le recul du gouvernement qui avait cru bon de mettre au placard la brochure « vivre ensemble » au moment où elle pouvait être très utile. Il a laissé la campagne raciste se développer pour sortir la brochure qu'en octobre 1983.

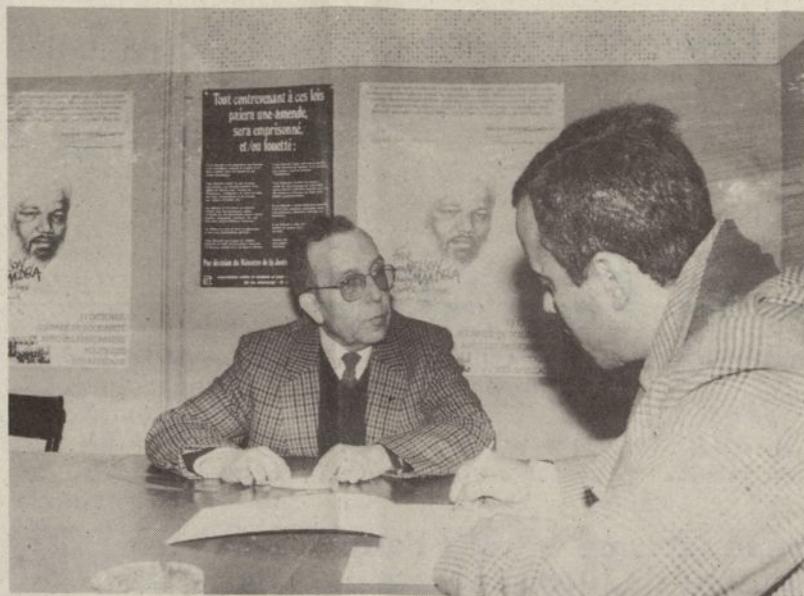
● *Selon vous, on assiste à une tendance à réduire les effets des mesures positives prises en 1981 pour assurer l'égalité aux immigrés. Pourquoi ce recul du gouvernement ? Comment l'expliquez-vous ?*

● Pour vous répondre, je voudrais dire tout d'abord que d'une façon générale, les immigrés ne jouent plus, ou de moins en moins, le rôle économique et social pour lequel on les a fait venir en France. Je m'explique. Il y a quinze ou vingt ans, l'immigration n'était qu'une main-d'œuvre à bon marché importée avec une politique de rotation et soumises à tous les moyens de coercition aux mains des employeurs. L'arrêt officiel de l'immigration et les mesures prises au début du septennat de François Mitterrand ont modifié cette situation. Le droit d'association permet aux immigrés de se défendre sans crainte d'être expulsés. Il y a reconnaissance de leur liberté et du droit à vivre mieux. Le regroupement familial fait que l'immigration n'est plus aussi bon marché que dans le passé. L'immigré n'arrive plus aussi bon marché que dans le passé. L'immigré n'arrive plus à l'âge adulte sans avoir coûté le moindre centime à la collectivité. Les allocations familiales sont payées en France et non au pays d'origine avec tout l'écart qui existe entre les deux taux. Aujourd'hui il y a une génération qui est né ici, qui a grandi ici. Pour dire que l'immigration ne joue plus le jeu de la rotation et de la maniabilité. Tout ce que je viens de dire explique pourquoi les slogans racistes ont été modifiés pour se donner comme fixation la nécessité de chasser les immigrés. Il explique aussi pourquoi des mesures sont prises en direction des ouvriers français qui rejoignent quelque part ceux édictés hier aux im-

migrés. Par exemple, la flexibilité de l'emploi ne peut être qu'au service d'une politique de rotation et de force de maniabilité des ouvriers. De même les restrictions au regroupement familial sont un coup d'arrêt de l'évolution vers l'égalité. En outre les récentes mesures de la mairie de Paris confirment cette analyse. D'une part il y a une décision de discrimination contre les immigrés et, d'autre part une mesure contre les chômeurs français avec le refus d'accès aux crèches. On a l'impression que l'économie ou le profit qu'on tire des immigrés tend à s'élargir à l'ensemble des travailleurs. Cela confirme la thèse de solidarité entre français et immigrés. Il s'agit d'une solidarité ni paternaliste, ni de soutien mais de commune lutte d'intérêt.

● *Mais est-ce que vous pouvez être précis sur la réduction des mesures positives ?*

● S'il y a eu progrès sur le plan législatif, carte de séjour de dix ans, nouvelle procédure de reconduction à la frontière, on assiste à des grignotages au niveau de l'application. Par exemple, le refoulement ou l'expulsion par décision du tribunal correspondant à une forme de justice caricaturale par la rapidité de jugement. Les mesures arrêtées ont un caractère expéditif. On a introduit le recours à l'appel mais celui-ci est tellement rapide qu'il n'apparaît utile que pour sauvegarder la forme. La création de treize centres de détention avant expulsion n'est pas également rassurante. On est pour le contrôle de l'immigration mais pas pour l'arbitraire et le recours à des méthodes condamnables. Tout cela nous inquiète beaucoup. Je crois que les immigrés dans leur ensemble se sentent mal à l'aise malgré les mesures prises en 1981-1983. Il y a un malaise. A notre permanence juridique nous avons énormément de cas d'immigrés qui sont lésés dans leurs droits : pas de renouvellement de carte de séjour comme prévu, bavures policières, etc. Lorsqu'on in-



M. Albert Lévy s'entretenant avec notre collaborateur (ci-dessus) et, ci-dessous, l'un des autocollants réalisés par le MRAP.



tervient auprès des ministères on nous assure des enquêtes qui ne donnent rien.

● *La question qui me vient à l'esprit est que faire ?*

● Il y a de la part des pouvoirs publics des concessions aux pressions de la droite et de l'extrême droite au lieu de défendre les immigrés et de dire les vérités face aux mensonges de Le Pen. Si on observe la campagne électorale des cantonales il y a eu de nombreuses prises de position contre Le Pen, mais on a beau lire tout ce qui a été écrit on s'aperçoit qu'il n'y a pas d'ac-

tion pour démolir les mensonges. Il aurait fallu une campagne systématique pour montrer en quoi l'extrême droite est mensongère. On condamne Le Pen de façon superficielle sans détruire son idéologie. Il est contredit, pas dénoncé. Comment laisser dire que l'immigration est la cause de la crise, du recul de la production automobile, etc. sans réagir ? Sur les droits sociaux, je n'ai pas vu une prise de position pour refuter les mensonges de Le Pen.

● *Les médias n'ont-ils pas une part de responsabilité ?*

● Bien sûr. Déjà par le fait de vouloir présenter Le Pen en un homme politique comme les autres et le parti de l'extrême droite un parti comme les autres. Au cours de la dernière période, le dirigeant du Front National a eu à la télévision plus de temps d'antenne que le MRAP depuis son existence, c'est-à-dire trente-six ans. Nous avons fait des demandes à la Haute Autorité et aux chaînes de télévision pour être entendus, avoir le droit de réponse. Sans le moindre succès jusqu'à maintenant.

● *Que fait alors le MRAP ?*

● Nous agissons avec nos propres moyens qui sont forcément insuffisants. Actuellement nous préparons une plate forme minimum de vérité sur l'immigration que nous soumettrons à tous les élus des conseils généraux, députés et maires. De cette façon nous voulons attirer l'attention contre le racisme en dessus des luttes politiques entre les partis.

Nous avons déployé une grande activité à l'occasion du 21 mars et les manifestations qui se sont déroulées à Paris ne sont qu'un aperçu de ce qui s'est passé à travers la France. Actuellement nous créons des comités locaux au rythme d'un par semaine. Le nombre des adhérents est plus élevé que celui de l'année dernière. Je crois que les gens se rendent compte qu'il faut faire quelque chose contre le racisme. C'est pour cela que la stratégie de notre prochain congrès qui aura lieu les 8 et 9 juin prochains, se penchera sur la nécessité de prendre à la base les problèmes qui servent d'appui aux campagnes racistes comme le logement, l'emploi et l'école. Nous voulons montrer que le problème réel ne réside pas dans l'immigration mais dans la société française, que dans la pratique il y a nécessité d'une solidarité à travers le vrai clivage qui existe : d'un côté ceux qui subissent les effets de la crise, de l'autre ceux qui ne profitent.

Propos recueillis par M. Merzak

Rebondissement dans l'instruction de la mort de Madame Aoudache

Rebondissement dans l'affaire Madame Aoudache, mère de onze enfants, qui avait trouvé la mort, au mois d'août dernier, après avoir été entraînée de force dans un commissariat de police de Jéuf. Le médecin avait conclu

alors à un décès normal. Or, à la suite d'action, l'avocat de la famille de la défunte, Maître Barbier, vient de découvrir que le médecin qui avait pratiqué l'autopsie n'était pas assermenté et de ce fait, n'avait pas pouvoir de faire l'expertise. Ce vice de forme entraînera l'annulation du constat concluant à une « mort naturelle » de Madame Aoudache, qui devait décéder quatre heures après chez elle, des suites d'un œdème aigu du poumon.

Son mari et ses enfants avaient affirmé que

la malheureuse victime était morte en réalité de « l'inhalation de gaz lacrymogène » que les policiers lui avaient fait respirer par force. Une plainte avait été déposée à ce titre.

Ce rebondissement dans l'instruction des circonstances de la mort de Madame Aoudache, démontre, par ailleurs, l'attitude pour le moins équivoque de certains magistrats dans des enquêtes relatives à l'assassinat de ressortissants algériens.

RACISME

Quel antidote ?

Dans le Sud de la France, un nombre important de jeunes se trouvent sans emploi.

Parmi eux, 40 % sont d'origine maghrébine. Le bureau de placement arrive à « caser » chez les commerçants les jeunes de souche purement française, en tant que commis.

Pour ce qui est des jeunes maghrébins, que ce soit chez les bouchers, les charcutiers, les autres artisans, une seule réponse : « nous n'en voulons pas ! »

Seuls les cultivateurs ne font aucune différence entre les bras d'un ouvrier agricole, européen et ceux des autres ethnies.

Voilà l'une des réalités du racisme ordinaire qui sévit en France en 1985.

Les propos rassurants et lénifiants des hommes de bonne volonté qui se battent la coulpe ou concoctent, avec des trésors d'imagination, des doses de sérum contre le venin qu'est ce racisme, n'y peuvent rien : le racisme a pignon, et opinion, sur rue. Il s'affiche ; se clame ; se pare de la vertu tricolore ; se veut défenseur d'un idéal occidental où prédominent l'homme blanc, les idées de l'homme blanc, la morale de l'homme blanc. Entendez l'homme européen, occidental.

Tout ce qui enrichit, modifie, remet en cause la domination du modèle blanc, ne serait-ce qu'au niveau de la théorie ou de l'idée, est à étouffer dans l'œuf, à écraser dans le sang.

MUTATION DU PHÉNOMÈNE

Il n'y a guère longtemps parler racisme, c'était mettre en évidence la supériorité d'un groupe d'hommes sur un autre.

Aujourd'hui, mutation du phénomène oblige, c'est au nom de la préservation de la race que le raciste est paradoxalement assimilationniste.

Expliquons. Hier un seul idéal : la race ; un seul modèle : la société.

Aujourd'hui : les minorités s'affirment, se cherchent une identification et non une assimilation. L'unité d'un peuple se faisant autour d'une base moins étriquée.

Or le raciste se proclame

comme tel parce qu'il dénie à l'autre une identité qui sorte du consensus général.

— Parce qu'« A » ne vit pas comme « B ».

— Parce qu'« A » ne pense pas comme « B ».

— Parce qu'« A » n'habite pas comme « B ».

— Parce qu'« A » ne s'habille pas comme « B ».

Bref, « B » a de multiples raisons de ne pas aimer « A », apprécier « A » tel qu'il est.

Pourtant que l'État donne la possibilité à « A » d'habiter les mêmes HLM que « B », d'avoir la même scolarité que « B », de recevoir les mêmes droits et devoirs que « B » ; et voilà « B » considérant « A » comme un intrus. Un usurpateur de privilèges, un voleur d'emplois...

FER DE L'INFAMIE

Un citoyen « A » a-t-il un logement HLM que lui octroie le droit ? Et voilà la rumeur qui se répand qu'en France « y'en a que pour les « A » ». « A » a-t-il commis une péccadille, et voilà toute la communauté « A » marquée du fer rouge de l'infamie. Etc. L'hystérie raciste, comme toutes les hystéries, n'a aucun fondement rationnel. Mais elle trouve toujours une « âme charitable » pour lui faire la courte échelle et la propulser de façon telle qu'il est impossible de la combattre. Les spécialistes de l'intox, ça existe. En l'occurrence, ici, seule la peur de l'Autre, le mépris pour Autrui, sert de moteur à la propagation de ces idées qui, pour être reçues, ne sont pas moins fausses.

Y a-t-il un antiraciste dans l'Hexagone ? Question en forme de boutade qui appelle une réponse claire et définitive : « Oui ! ».

Seulement voilà, en France, quand « le raciste terrorise, l'anti-raciste théorise ». Expliquons-nous :

Le racisme est souvent un passage à l'acte, une concrétisation, par les faits, d'idées reçues. L'antiraciste, lui, s'adresse à l'esprit, à la foi, parle morale, élève le débat. Le racisme fait foin de toutes ces fioritures de l'esprit et frappe, le plus souvent à mort.

Aujourd'hui la brutalité

raciste est telle et le tribut payé au racisme est si lourd, que des slogans aussi simplistes que « non à l'insécurité » ont fait leur chemin. Ils se retournent contre ceux-là mêmes qui les proclamaient pour justifier leurs crimes contre les immigrés fausement accusés de fauteurs d'insécurité.

Aujourd'hui, quel homme, un tant soit peu sincère, ne se rend pas compte que l'insécurité ce sont surtout les immigrés qui la vivent.

Dans leur chair. A cause des assassinats.

Dans leur vécu par rapport à l'administration. A cause des tracasseries paperassières.

Dans leur quiétude familiale. A cause des restrictions de regroupement.

Dans le cursus scolaire de

leurs enfants. A cause du système peu propice pour eux.

Comment parler de « tolérance » quand des « esprits éclairés » parlent sans honte de « seuil de tolérance », cette résurgence, sous une autre forme, du « numéris clausus » de sinistre mémoire.

Reste pour battre et combattre le racisme à affronter le mal, sans honte et sans peur. Dans l'union. Et dans l'esprit de fraternité.

Les échos que nous percevons aujourd'hui, venus de l'horizon des jeunes, de l'Eglise, nous réconcilient avec l'esprit des hommes. Et donc nous permettent d'espérer.

Car comme disait déjà Jean-Paul Sartre « l'homme est fait de tous les hommes ».

L.A.

Exposition

ARTS

CREATIONS

jeune génération

Oeuvres d'artistes professionnels et étudiants Algériens à Paris

Aquarelles Architecture Bande dessinée Design graphique

Design produit Design textile Dessins Mobilier

Peintures Photographie Sculptures

Centre Culturel Algérien,

171, rue de la Croix-Nivert, 75015, Paris. Métro Boucicaut.

du 3 au 30 Avril 1985. Ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h.

CENTRE CULTUREL ALGÉRIEN
171, rue de la Croix Nivert - 75015 PARIS
Tél.: 554.95.31 Métro: BOUCICAUT

Le Pen déchaîné face au « Canard »

Si l'on devait résumer le procès en diffamation intenté par Jean-Marie Le Pen, chef du Front national, au Canard enchaîné, on pourrait le qualifier d'aimable divertissement.

Divertissement, en effet, que ces audiences où un public bon enfant, d'ailleurs majoritairement acquis au plaignant, n'a cessé de créer les remous utiles à l'intimidation, voire au discrédit des témoins de la Défense, se gaussant des protestations des avocats du journal, huant le substitut tout au long de son réquisitoire, etc.

Ainsi, pour situer le climat général de ces deux jours d'instruction du procès (jeudi et vendredi 21 et 22 mars), les témoins du Canard, quatre citoyens algériens, arrêtés et torturés soit par Le Pen lui-même soit sur son ordre durant la guerre de libération nationale, n'ont pas manqué de saisir le président du tribunal de menaces de mort proférées à leur encontre par les « témoins » de la partie civile, témoins dont on saura par après qu'ils étaient tous des membres actifs du parti raciste et fasciste de Le Pen.

Même les défenseurs de celui-ci, tel Maître Morette, n'ont pas hésité dans cette tentative d'intimidation, quand il ne s'agissait pas purement et simplement, à travers des démarches procédurières peu convaincantes, de tenter de les ridiculiser. « Le tombeau avait quelle profondeur ? » « Combien de temps ont-ils été torturés ? » « Combien de fois ? » « Quand ont-ils été relâchés ? » Suprême astuce, il fallait d'abord et surtout montrer, faute de pouvoir le démontrer, que ces témoins — ainsi que le criera Jean-Marie Le Pen lui-même comme une invective — n'ont aucune crédibilité.

En fait, tout l'art de la partie civile (et elle y a réussi essentiellement lors de la première journée) fut de marginaliser la question de fond « Le Pen est-il, oui ou non, un ancien tortionnaire ? », au profit de considérations dilatoires sur les événements (sic), le rôle de tel ministre aujourd'hui premier magistrat du pays, le calvaire des pauvres pieds-noirs innocentes victimes du terrorisme musulman, etc.

Maître Morette qui, voici quelques mois, avait déjà estimé que « dix jours d'hospitalisation pour une séance de torture, ce n'est pas cher payé ! », ce en quoi on voit qu'il connaît bien la question, aura donc tout fait pour « une vision claire du problème ». A l'en croire, c'est tout simple. C'est une cabale grossière qu'a menée le Canard, portant atteinte à un leader politique, à la patrie, à la civilisation.

L'action en justice menée par Le Pen contre le Canard Enchaîné aurait fini par tourner au (mauvais) vaudeville, si le substitut n'était intervenu à point pour poser exactement la seule et véritable question : Le Pen, lieutenant volontaire du 10^e REP, a-t-il torturé en Algérie, oui ou non ? Oui et non, répond le bourreau...

Ce procès même doit sanctionner cette atteinte inqualifiable à l'honneur de Le Pen, de l'armée, du système démocratique, de la France. Sonnez la Marseillaise...

Pourtant, qu'a dit Le Pen durant ces derniers mois ? Comme par le passé, il a répété bêtement la même chose : « je n'ai pas torturé... Mais il fallait le faire... Je l'aurai fait dans le cadre de la mission dévolue que j'ai accomplie avec honneur... »

Cette mission, Le Pen se l'est attribuée de son propre chef. Voilà pourquoi il se plaisait à dire à ses victimes qu'il était le bon dieu et qu'il avait droit de vie ou de mort sur toutes les personnes détenues par le dixième R.E.P., en particulier celles de la « villa des roses » et de la « villa Suzini ». L'honneur de Le Pen, on en entendra parler souvent et avec quelle grandiloquence ! « Ma famille, dirait-il en prenant à partie le procureur de la République, l'Armée, la Nation ont droit au respect... « Allons, enfants !... »

Il aura donc fallu attendre presque jusqu'au dernier moment pour voir quelqu'un, en l'occurrence le procureur de la République, dans une intervention ô combien magistrale, ramener les choses à leur juste proportion.

Car enfin, c'est bien de Jean-Marie Le Pen, et de rien d'autre, qu'il est question dans ce procès. Et la question, si

j'ose dire, en ce qui le concerne, est toute simple : est-il ou n'est-il pas un tortionnaire de la guerre d'Algérie ? Pendant les trois mois où il a servi volontairement dans les services de renseignements du dixième R.E.P., Le Pen, incontestablement, a dirigé de nombreux interrogatoires. Il ne l'a jamais nié, bien au contraire, il s'en est toujours, et maintes fois, glorifié.

Les témoignages des quatre citoyens algériens aujourd'hui cités par le Canard ne sont qu'une infime partie de l'ensemble du dossier qu'on pourrait rassembler sur les hauts-faits du lieutenant Le Pen, tortionnaire en Algérie. Compte tenu de cette évidence, et par rapport à l'article 22 de la loi 81, si la diffamation a effectivement une existence juridique incontestable, il est tout aussi certain que :

— d'une part, l'effet recherché par le Canard enchaîné à travers ses écrits s'est avéré totalement contraire ;

— d'autre part, la démarche justiciable de Le Pen a les mêmes connotations de politique politicienne que l'action du Canard.

Monsieur le substitut l'a dit, et bien dit, en définitive : il ne s'agit nullement du procès de la guerre d'Algérie, non plus que de toute autre fait ou système. Il s'agit du procès relatif à la pratique de la torture, voici quelques trente ans, par un homme politique aujourd'hui encensé ici et là.

Dès lors, qu'importe les autres points évoqués par Monsieur le Procureur ! Qu'importe la sincérité du Canard, la pureté de ses motifs ou la proportionnalité entre le but poursuivi et les dommages causés à Jean-Marie Le Pen ! Ce qui reste de tout cela, en effet, c'est ce formidable contexte de divertissement autour d'une tragédie aussi grave que peut l'être la pratique de la torture. Ce qui paraît le plus révoltant, c'est le caractère inique de cette loi d'amnistie couvrant des crimes contre l'humanité et « blanchissant » des criminels de guerre qui n'ont absolument rien à envier à Klaus Barbie. C'est le jeu de ce que Monsieur le Procureur a appelé « la morale de la politique » en plaidant pour une « politique de la morale » et qui consiste à distiller un Jean-Marie Le Pen comme un exemple probant de ce que devrait être la France profonde. On le voit, ce jeu ne peut que conforter, par-delà les petits désagréments inévitables, le chef du Front national. Parions qu'il le fera durer à l'extrême, et sinon du moins jusqu'aux législatives...

A.C.

Les témoins algériens confirment : le Pen a bel et bien été un tortionnaire

Le tribunal correctionnel de Paris s'est donné, après deux jours de procès les 21 et 22 mars, jusqu'au 18 avril pour juger du procès intenté par Le Pen contre le « Canard Enchaîné », qui avait trouvé des témoins algériens torturés durant la bataille d'Alger par ce même Le Pen.

Quatre des cinq Algériens qui avaient témoigné pour « Libération » ainsi qu'un nouveau témoin ont déposé le 21 mars au procès intenté par Le Pen contre le « Canard Enchaîné ». C'est avec une grande retenue, une sobriété digne que les Algériens ont confirmé à la barre avoir été torturés.

M. Abdenour Yahiaoui, 46 ans, a exposé clairement les circonstances dans lesquelles il a été arrêté. Torturé « par erreur » par les parachutistes, alors que c'était son cousin qu'ils recherchaient, Yahiaoui devait raconter les tortures qu'il a subies longuement, du 8 au 31 mars 1957 : électricité, gégène, supplice de l'eau, mise au tombeau. « **Il était présent à ces séances** », a-t-il précisé. « **C'est Le Pen qui donnait les ordres** ».

Les autres témoins algériens se souviennent aussi de ce qu'on leur a fait subir à la villa des Roses, « **la villa des horreurs** » comme ils l'ont appelée. M. Lakhdari Khalifa, 62 ans, a vu un autre Algérien, Mouloud Ouennes, abattu sous ses yeux, par derrière à la mitraillette par un para. Ce qui a fait dire au lieutenant Le Pen : « **Voilà, celui qui veut se sauver, ce qu'il mérite** ».

De même, évoquant la tentative de suicide d'Ali Rouchaï, il indique que Le Pen a déclaré : « **Je lui ai sauvé la vie car j'ai encore besoin de lui** ». Sur le rôle de Le Pen, Lakhdari Khalifa est clair et précis : « **J'ai été torturé à l'électricité et à l'eau sur ordre du lieutenant, c'est lui qui donnait les ordres** ».

M. Korichi Ramdane, 64 ans, arrêté en février 57 sur dénonciation, a aussi narré les tortures subies telles que l'électricité, gégène, bassine d'eau, séjour dans le tombeau d'un mètre sur un mètre vingt durant trois jours. Il a séjourné dix-sept jours à la villa des Roses et lui aussi a assisté au suicide manqué de Rouchaï.

Enfin, M. Lakdari Khalifa a confirmé, mot pour mot, dans

sa déposition, les conditions de son séjour à la villa des Roses, les mêmes que celles des autres témoins. M. Mohamed Louli est venu raconter comment il avait été torturé cinq fois en onze jours, à l'eau et à l'électricité, datant de façon très précise son arrestation, le 24 février 1957, comme sa libération, le 7 mars suivant. Lui aussi estime que Le Pen n'a pas sauvé Rouchaï par humanité mais qu'il a déclaré : « **Il faut me le tirer de là, il doit connaître beaucoup de choses** ».

Par ailleurs, le « Canard Enchaîné » a produit, durant ce procès, un nouveau témoignage télévisé : celui de M. Hadj Boukhalfa, également arrêté par le commando de parachutistes obéissant aux ordres du lieutenant Le Pen. Cet Algérien était agent administratif à la mairie d'Alger, dirigée à l'époque par M. Jacques Chevalier, ancien ministre.

M. Jacques Chevalier a certifié par écrit par Hadj Boukhalfa a effectivement subi des sévices à l'électricité et à l'eau après son arrestation par les parachutistes de Le Pen.

Tous ces témoignages accablants, formels, précis, ont été rapportés par ces quatre hommes venus d'Algérie raconter les tortures qu'ils ont subies, qu'ils ont vues. La salle d'audience, en majorité composée d'amis de Le Pen, a eu l'impudence de se moquer des hésitations, de l'imperfection de leurs interventions dues à la langue, à l'émotion, la plupart n'étant jamais venus en France, encore moins dans une salle d'audience.

LE GLISSEMENT

Il n'en reste pas moins que ces Algériens ont mis nettement et fermement Le Pen en cause. C'est une réalité, qu'on le veuille ou non.

Or, toute la stratégie de ses avocats a été démontrer si Le Pen a eu raison ou non de torturer en Algérie. Ils ont eu pour objectif non pas de prou-

ver que Le Pen n'a pas commis de tortures, qui est le fond de ce procès mais de faire glisser l'affaire vers une autre direction ; il n'aurait pas été un tortionnaire mais s'il l'avait été, cela aurait été justifié.

De plus, il semble que le président de la 17^e chambre correctionnelle, en n'intervenant pratiquement pas lors de l'audience, ait facilité ce « dérapage » judiciaire favorisant Le Pen, de toute évidence.

Les avocats du « Canard Enchaîné », M^e Courège et M^e Leclerc, dans leurs plaidoies, ont démontré que les avocats de Le Pen n'avaient à aucun moment abordé les témoignages accablants des témoins algériens. Ces tortures dont ceux-ci avaient été victimes, Le Pen les a « oubliées » mais il les reconnaissait, il y a quelques années, dans des journaux français tel « Libération » de d'Astier de la Vigerie. En 1962, le lieutenant Le Pen déclarait à « Libération » : « **J'ai torturé parce qu'il fallait le faire** ».

M^e Leclerc devait s'interroger : « **M. Le Pen ne vous dira pas qu'un officier qui a torturé a failli à l'honneur, alors comment peut-il prétendre aujourd'hui que l'on porte atteinte à son honneur en l'accusant d'être un tortionnaire ?** »

Cette affaire qui concerne les Français, la société française, a mis en exergue, à travers le

passé ressurgi, la continuité dans l'idéologie anti-immigrée, anti-algériens actuelle de ce personnage poursuivant on ne sait quelle soif de revanche, on ne sait quelle haine. Sur un second plan, toujours actuel, c'est aussi la renaissance des fascismes assoupis.

Au fond, avec ces procès, qui ramènent les Français au Le Pen de 1957 en Algérie, accusé d'y avoir pratiqué la torture, c'est aussi l'affaire d'un homme politique qui 28 ans après les faits, continue à nier sa participation à des tortures. Plus il nie, plus les témoignages et les présomptions de preuves s'accroissent et cela renvoie à tout ce qui s'est passé en Algérie, que l'on veut ici oublier. C'est bien « Die Welt », journal ouest-allemand, qui posait, comme toute la presse anglo-saxonne, le problème de morale politique et sociale. Quels que soient les jugements rendus dans ces procès, celui du « Canard Enchaîné », le 18 avril, celui de « Libération » en juin, cela reste un événement.

D'abord parce que pour la première fois depuis l'indépendance de l'Algérie, des victimes algériennes sont venues témoigner à Paris. Ensuite, parce que peut être ce pays commencera à regarder ce qui a été fait au peuple algérien, au lieu de pratiquer systématiquement l'oubli.

Les Américains ont bien eu le courage de se regarder en face quant à ce qui s'est passé durant la guerre coloniale qu'ils ont faite au peuple vietnamien.

Chérif Harbi

Les témoins venus spécialement d'Alger pour témoigner sur les tortures infligées par Le Pen et le commando de parachutistes sous ses ordres, à la « Villa des Roses » de sinistre mémoire, Boulevard Bougara (à l'époque Boulevard Galliéni).

MM. Abdenour Yahiaoui, Lakhdari Khalifa, Korichi Ramdane et Mohamed Louli.

Le témoignage de M. Hadj Boukhalfa a été diffusé au procès par le moyen d'une cassette-vidéo.

A l'ordre du jour de l'Amicale L'information et les relations extérieures

Les questions relatives à l'information et aux relations extérieures ont fait l'objet d'une réunion spéciale de travail au siège du Bureau exécutif de l'Amicale des Algériens en Europe, à Paris, lundi 25 mars.

Le président de l'Amicale dirigeait cette réunion à laquelle participaient MM. Aït-Ouazzou Arezki, vice-président, Ahcène Bouchedda et Ramdane Meguernez, tous deux membres du Bureau exécutif, respectivement chargés de l'information et des relations extérieures. Y participaient également les responsables chargés de l'information et des relations extérieures auprès des six délégations de l'Amicale, ainsi que des membres de la rédaction de « La Semaine ».

Cette rencontre, la première du genre, s'inscrit dans le cadre de la réorganisation de ces deux secteurs d'activité de l'Amicale, et cela en application des décisions arrêtées lors de la XI^e assemblée générale en 1984, puis du programme d'action mis au point par le Comité directeur lors de sa session du 10 février dernier.

Il est incontestable que l'information, de nos jours, tient une place de plus en plus importante dans la vaste confrontation des idées à laquelle on assiste dans ce monde.

Cela est d'autant plus vrai pour notre organisation qui s'est donnée pour vocation de défendre les intérêts moraux et matériels de notre communauté vivant en France, d'assurer le lien entre cette même communauté et l'Algérie, de mettre en valeur les progrès accomplis par notre peuple pour assurer le succès de la

Révolution sous la conduite de la Direction politique.

Cette mission d'information doit, de surcroît, faire face à une situation qui se dégrade de jour en jour en pays d'accueil sous l'effet de la propagande malveillante dirigée contre les travailleurs algériens et leurs familles en France, et aussi contre notre pays. Pour remplir cette mission, notre organisation se doit de mobiliser ses modestes moyens matériels de la façon la plus totale qui soit. Elle se doit aussi, et surtout, de mobiliser tous ses moyens humains, c'est-à-dire mettre à contribution tous ses membres, et, en premier lieu ceux qui ont la charge de l'information, en s'appuyant sur leur foi et leur dévouement à la cause de la défense de notre communauté.

Les relations extérieures sont un domaine tout aussi sensible puisqu'il concerne les liens que nouent notre Ami-

cale avec les institutions et organisations du pays d'accueil. Il s'agit non seulement de renforcer ces liens, mais aussi de les mettre à l'épreuve des faits pour qu'ils contribuent à la sauvegarde des droits légitimes de notre communauté.

Ces deux secteurs d'activité ont fait l'objet d'un large tour d'horizon au cours de cette réunion spéciale, sinon de « spécialistes ».

Les axes principaux de l'action à venir ont été dégagés sur la base des orientations générales que le président de l'Amicale a tenu à rappeler.

L'utilité de telles séances de travail étant évidente, il a été convenu de renouveler ces réunions pour parfaire la maîtrise et la connaissance des divers problèmes rencontrés. Ainsi, doit être poursuivi le programme de rénovation qui, après avoir porté sur les plans des structures et des instances, va concerner désormais ces deux secteurs stratégiques que sont l'information et les relations extérieures.

De grandes tâches nous attendent qui, plus que jamais, sont à l'ordre du jour.

M.-M. M.

Les analyses des responsables régionaux chargés de l'information, effectuées à partir d'observations relevées sur le terrain auprès de la base, ont particulièrement retenu l'attention.



Maamar Boukerrou

Montpellier

Rencontre de réflexion sur l'apprentissage des langues d'origine

La campagne de préparation de la rentrée scolaire 1985-86 bat son plein à travers toutes les académies du territoire français. Elle prépare, notamment, les propositions d'implantation des cours de langue et culture arabes, propositions qui seront examinées par le comité mixte algéro-français lors de sa prochaine réunion.

A Montpellier une rencontre a permis aux spécialistes du monde de l'éducation de débattre sur l'intérêt de l'enseignement des langues d'origine au profit des communautés étrangères dont les liens avec leur pays, leur culture sont une réalité dans la vie de leurs enfants.

A ce titre une rencontre de réflexion sur l'apprentissage des langues d'origine dans le département de l'Hérault s'est tenue récemment au C.R.D.P. de Montpellier sous la présidence du G.I.R.S.E.M. (Groupe inter-associatif de réflexion sur la scolarisation des enfants migrants). Le point sur l'enseignement des langues d'origine dans le département de l'Hérault a été débattu par l'assistance à la lumière d'une série d'exposés. A l'instar des Espagnols et Marocains, le service culturel algérien a

exposé l'historique de l'action culturelle de l'Amicale en France, le contenu des programmes, des démarches et des buts, ainsi que l'identification des problèmes rencontrés dans la mise en place de ces cours.

Parlant de l'intérêt que l'Algérie attache à l'enseignement de la langue arabe à l'intention de sa communauté en France, M. Chellig Messaoud, inspecteur pédagogique de la circonscription de Marseille, devait rappeler dans un langage fort apprécié la volonté de l'Amicale de préserver la personnalité, la langue et la culture de cette communauté.

La circonscription consulaire de Montpellier qui s'étale sur les territoires des départements de l'Hérault et du Gard compte 18 centres d'enseignement de la langue et la culture arabes dont 5 fonction-

nent en intégré et 10 en extrascolaire au niveau du Gard et 3 autres en extra-scolaire dans l'Hérault. La population scolaire bénéficiaire de ces cours est de 610 enfants répartis au sein de 37 groupes pédagogiques encadrés par 7 enseignants.

A Montpellier, la nécessité de faire intégrer lors de la prochaine année scolaire les cours fonctionnant en extrascolaire a été évoquée par les participants à cette rencontre. L'inspecteur d'Académie adjoint de Montpellier, convaincu par l'efficacité de l'enseignement intégré au tiers temps pédagogique, a accueilli favorablement les propositions issues du débat général animé par les représentants d'associations culturelles, locales, des directeurs d'écoles élémentaires, le directeur de l'Ecole

Normale d'Instituteurs et les membres de l'association G.I.R.S.E.M. Les attentes des parents ont été évoquées par M. Houcine Anani, délégué organique de la Circonscription.

M. Assal, chargé des Affaires culturelles, a évoqué ensuite les principes d'organisation et la mise en place de l'enseignement, de l'Amicale et a rappelé les propositions faites en vue d'intégrer durant l'année scolaire 1985-86 certains des cours fonctionnant en extrascolaire dans la dite circonscription. Il s'agit des groupes scolaires de Petit Bard, Barcelone et Troubadours à Montpellier et Marie-Curie dans la ville de Lunel. Dans le Gard les propositions portent sur le groupe scolaire Courbet, l'école mixte Paul Marcellin à Nîmes et le groupe scolaire Jules Ferry à Bagnols-sur-Cèze dans le même département.

Une seconde rencontre sur le thème « L'apprentissage de la langue française aux enfants de migrants » sera proposée prochainement.

REGION DU NORD

La Journée Internationale de la Femme à Nouzonville

La section féminine de l'Amicale des Algériens en Europe a organisé, à la salle de l'Omnia à Nouzonville, une fête à laquelle a participé une nombreuse assistance. Danses, chants populaires et sketches ont animé cette journée. Des pâtisseries

algériennes et des boissons ont été offertes au public. Une exposition d'objets artisanaux et des images montrant l'évolution de la femme dans la société ont été présentées. Cette manifestation a été suivie par près de 200 personnes.



Fête de l'amitié à Charleville-Mézières

Deuxième fête de l'amitié : le 16 mars 1985 à 20 heures ; soirée, dîner, débat, exposition regroupant toutes les communautés émigrées de Charleville-Mézières. Cette soirée s'est déroulée au parc des Expositions de

Charleville-Mézières avec la participation de l'A.A.E., de la C.G.T., de l'Amicale des Tunisiens, de l'Amicale des Portugais et de l'Amicale des Turcs. Le thème : lutte contre le racisme et droit à la différence.



La Journée internationale de la femme à Saint-Denis

La Célébration de la Journée Internationale de la Femme a regroupé plus de 400 personnes, en famille pour la plupart, à la Bourse du travail de Saint-Denis.

La journée a été fêtée dans une chaude ambiance grâce aux efforts de la section de jeunes de Saint-Denis qui a offert un spectacle chaleureux et plein d'humour.

Mais avant la fête des orateurs nous ont rappelé l'histoire du 8 mars et le symbole attaché à cette journée. Ce fut surtout l'occasion pour rendre hommage au sacrifice de celles qui ont donné leur sang pour écrire les pages les plus glorieuses de l'histoire de la femme algérienne qui est aussi celle du peuple algérien. Concernant la Femme algérienne Emigrée, sa lutte est aujourd'hui quotidienne. Elle est celle de toute la communauté. Aussi l'accent a été particulièrement mis sur la nécessité d'une mobilisation plus large de l'élément féminin afin que les femmes

viennent renforcer les rangs de l'Amicale pour rendre celle-ci plus représentative.

Par ailleurs, l'attention a été vivement attirée sur certaines pratiques de services et travailleurs sociaux qui visent à casser l'une des valeurs essentielles de notre société : la famille.

Un appel a été adressé aux jeunes, nombreux dans la salle, pour qu'ils apportent

leur dynamisme et s'impliquent davantage dans les structures de l'organisation. Le rassemblement, qui a vu une large participation des jeunes, a ainsi permis de marquer la Journée Internationale de la Femme dans le cadre de l'Année Internationale de la Jeunesse.

La journée du 8 mars fait quelquefois figure d'une journée « test » qui permet

de mesurer certaines capacités des femmes. Bien qu'étant événement marquant dans l'histoire des femmes par le symbole de lutte qu'elle représente, il ne faut pas toutefois que l'action permanente et quotidienne des militantes et militants soit réduite à cette célébration ponctuelle.

R.P.

Réunions a Sens et a Dammarie-Les-Lys

La localité de Sens a abrité récemment une réunion entrant dans le cadre des activités organiques du comité départemental de l'Amicale.

A cette occasion, M. Rabhi Brahim, coordinateur départemental, a révélé que le problème de l'enseignement de la langue arabe qui se posait depuis deux ans a été enfin résolu avec les autorités locales. Les cours débiteront incessamment. Le délégué de circonscription,

qui a assisté à la réunion, a également pris la parole pour donner un aperçu de la restructuration de l'organisation et des explications dans le domaine statutaire. Il a par ailleurs évoqué le plan d'action et insisté sur la nécessaire mobilisation des militants pour atteindre tous les objectifs fixés.

A Dammarie-Les-Lys, la réunion a eu lieu au foyer Jean Jaurès qui englobe une cinquantaine d'adhérents à l'Amicale menacés par le

chômage à la fin du mois à cause de la fermeture de la Brasserie de Melun. Ce problème a été au centre du débat. M. Rabhi a demandé à ces adhérents la prudence et d'organiser le retour au pays pour ceux qui le souhaitent. Une prochaine réunion se tiendra à la fin du mois pour étudier plus amplement les conséquences de la fermeture de la Brasserie.

République algérienne
démocratique et populaire

Wilaya de Bouira
Office de Promotion et
de gestion immobilière

MISE EN VENTE DE 100 LOGEMENTS DANS LA VILLE DE BOUIRA AU PROFIT EXCLUSIF DES ÉMIGRÉS

L'office de promotion de gestion immobilière de la Wilaya de
— Bouira —
a la plaisir de porter à la connaissance de notre communauté émigrée qu'elle met en vente un quota de
100 logements au profit exclusif des émigrés.

CARACTÉRISTIQUES :

- 50 logements de type F3 (2 pièces, salon, cuisine, salle de bains), d'une superficie de 89 m² chacun.
— Prix de cession : 324 924,11 D.A.
- 50 logements de type F4 (3 pièces, salon, cuisine, salle de bains), d'une superficie de 106 m² chacun.
— Prix de cession : 386 988,40 D.A.

Les dossiers d'acquisition doivent être déposés ou adressés à :
Monsieur le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière de la Wilaya de Bouira
(OPGI).
Rue Colonel Amirouche — Bouira (10) - Algérie.

Pour tous renseignements, s'adresser aux délégations régionales de l'AAE.

ALGERIE

GESTION SOCIALISTE DES ENTREPRISES

Une évaluation objective

La quatrième Conférence Nationale sur la gestion socialiste des entreprises s'est tenue récemment à Alger, au Palais des Nations, en présence de plusieurs responsables du Parti et de l'Etat, des secrétaires généraux des organisations de masse ainsi que des représentants des travailleurs et des entreprises nationales.

L'objet de cette importante réunion, qui intervenait au lendemain de la troisième Conférence Nationale sur le développement, était donc d'effectuer une évaluation objective de ce mode de gestion, de recenser les aspects positifs autant que les aspects négatifs et surtout de faire des propositions concrètes en vue d'une nécessaire adaptation des textes promulgués le 16 novembre 1971 (ordonnance 71-74).

CONCEPTION REVOLUTIONNAIRE

Intervenant devant l'assemblée, M. Mohamed Chérif Messaadia a précisément plaidé en faveur d'un enrichissement de l'expérience acquise sur la base d'un bilan méthodique et réaliste qui prend en compte toutes les données de la situation présente. Depuis treize ans, il y a eu une mise en œuvre des textes concernant la GSE et, aujourd'hui, il est tout naturel d'en tirer tous les enseignements susceptibles de conduire à une meilleure approche, et, partant, à une meilleure efficacité de la production et de la qualité du produit.

« Le quatrième congrès du Parti a

été le commencement de la révision de certaines questions, ce qui ne signifie pas la remise en cause des options qui constituent la base de la Révolution dans les différents domaines, à savoir le domaine organisationnel, les conseils populaires élus... » a déclaré M. Messaadia. En outre, le responsable du Secrétariat permanent du Comité Central du Parti a indiqué que, dans une société qui évolue, il y a deux façons d'aborder les problèmes. L'une qui se fonde sur une conception révolutionnaire de l'action. L'autre caractérisée par une position routinière, de nature bourgeoise-réactionnaire. Cela conduit, a-t-il poursuivi, aux exigences formulées par le V^{ème} Congrès, à savoir le travail et la rigueur pour garantir l'avenir. Or, dans cette perspective, il est indispensable que chaque individu, chaque travailleur, chaque responsable procède à une évaluation objective de son action, dans le cadre de la bataille du développement et, en ce point particulier, dans le cadre de l'application de la GSE.

Il va de soi qu'on enregistre des acquis importants, tels le haut degré de conscience et la maturité politique d'un grand nombre de travailleurs-militants,

et que, d'un autre côté, il y a des insuffisances patentées. En invitant tout un chacun à l'indispensable dialogue, M. Messaadia a insisté sur la devise de notre Révolution : travailler ensemble et non face à face. Car « *le socialisme n'est pas un dogme et c'est pour cela qu'il faudra choisir la voie la plus juste qui conduira effectivement au socialisme, et non les méandres qui, loin de concrétiser les objectifs du socialisme, nous conduiront à des résultats contraires* ».

PUISSANT LEVIER

En travaillant sur le rapport, les quatre commissions mises en place (commission des textes, des structures, de la participation des travailleurs et de l'évaluation, de politique générale) avaient à examiner la redéfinition du nombre des membres des ATE et des ATU (Assemblées des travailleurs de l'entreprise ou de l'unité) ainsi que des attributions précises des diverses structures, les problèmes liés à la suspension et à la dissolution des Assemblées, l'amendement de six textes, l'abrogation de deux autres et l'introduction de dix-huit nouveaux volets.

Dans l'ensemble, la conclusion de la quatrième conférence sur la GSE est qu'elle constitue au plan de l'impact un puissant levier de développement économique, les insuffisances enregistrées étant le fait du facteur humain et non du mode de gestion lui-même. C'est pour cela que tous les participants étaient unanimes quant à une évaluation objective de toutes ces insuffisances...

A.C.

Encore un charnier

Vingt-trois ans après l'indépendance, l'Algérie découvre des charniers qui rappellent, pour ceux qui ont la mémoire courte, les crimes de l'armée coloniale. Cette fois, ce sont des travaux de terrassement effectués à Beni-Saf qui ont mis en plein jour un charnier comprenant au moins six martyrs, dont une femme. L'endroit de la découverte était à l'époque de la guerre une zone interdite par l'armée coloniale.

Depuis l'indépendance ce sont des milliers de corps qui ont été retrouvés dans des charniers répartis à travers tout le territoire national.

M.M.

Prise en charge des besoins en main-d'œuvre

Présidée par M. Mohamed Nabi, membre suppléant du Comité central, ministre de la Formation Professionnelle et du Travail et M. Aboubakr Belkaid, vice-ministre chargé de la Construction, une réunion de coordination regroupant des responsables du ministère de la Formation Professionnelle et du Travail et du ministère de l'Urbanisme, de la Construction et de l'Habitat, s'est tenue au siège du ministère de l'Urbanisme, de la Construction et de l'Habitat.

La prise en charge des besoins en

main-d'œuvre qualifiée dans le domaine du bâtiment par le biais de la formation à travers les centres de formation professionnelle relevant du MFPT et des structures de formation sous tutelle du MUCH était à l'ordre du jour de cette réunion.

Les participants ont recensé les besoins en matière de formation dans ce domaine et procédé à l'examen des voies et moyens ainsi qu'aux modalités de prise en charge de ces besoins par des actions communes aux moyens des structures de formation professionnelle existantes.

2^{ème} anniversaire du traité de fraternité et de concorde

Voici deux ans, les présidents Chadli Bendjedid et Habib Bourguiba ont signé un traité de fraternité et de concorde qui, très vite, allait constituer un levier décisif quant à l'impulsion de la coopération entre les pays signataires. En effet, peu de temps après, la Mauritanie a adhéré à ce traité qui représente un jalon important dans la réalisation de l'unité maghrébine.

A l'heure des grands ensembles géopolitiques, mus par des relations socio-économiques intenses, la concrétisation de l'idéal maghrébin représente une préoccupation constante de tous les peuples de la région. Il va sans dire que les expériences décevantes du passé ont conduit à une approche plus réaliste et davantage pragmatique des problèmes, d'autant que des questions non négligeables doivent être

encore résolues dans l'intérêt bien compris de chaque peuple.

Ainsi que l'avait souligné le président Chadli, ce qui unit les peuples de la région dépasse ce qui les sépare. Et ce qui il y a deux ans aurait pu être tenu pour une formule pieuse, sans effet réel, s'inscrit désormais dans le champ de multiples réalisations communes à caractère socio-économique et culturel, notamment dans les secteurs de Tabarka et de Kasserine.

Il faut dire que, deux ans après, le traité de fraternité et de concorde est devenu, de par ses effets et les acquis communs des peuples concernés, un exemple dont tentent de s'inspirer bon nombre de pays du tiers monde et d'abord d'Afrique. Car c'est à travers ce cadre de rapprochement et de mobilisation des peuples, ayant

une communauté de destin autant que d'intérêts, qu'il convient de chercher les véritables réponses.

Les alliances conjoncturelles, guidées par des motifs de stratégie à courte vue, sont vicieuses en leur forme et en leur fond. L'édification du Grand Maghreb commande que tous les peuples de la région soient impliqués, à commencer par le peuple sahraoui qui a donc le droit de décider librement de son devenir. L'attitude du roi du Maroc, dans ce contexte, est rien moins qu'un coup très grave porté au mouvement unitaire maghrébin dont il voudrait hypothéquer la concrétisation, à défaut de pouvoir la contre-carrer.

Cette politique de division qui place le Maroc dans une attitude marginale à moyen terme catastrophique ne sert nullement les intérêts du

peuple marocain dont on connaît à la fois les aspirations à la paix et la soif d'un ensemble maghrébin unitaire. Les frontières, d'ailleurs induites par le fait colonial, ne pourront pas séparer éternellement ce peuple frère des autres peuples de la région. La politique du fait accompli n'est viable que dans un laps de temps déterminé, de même que celle de la fuite en avant. Un moment vient toujours où la volonté des peuples est plus forte que tout le reste. Deux ans après leurs retrouvailles, les peuples algérien et tunisien, auxquels s'est joint en décembre 1983 le peuple mauritanien, sont seins et fiers du bilan. D'autres acquis se dessinent. Il reste à espérer que les autres peuples puissent bientôt les rejoindre...

A.C.

IRAK — IRAN Jusqu'où ?

Plus de quatre ans de guerre atroce, un million de morts, environ soixante mille prisonniers de guerre dont près de 80 % aux mains des forces iraniennes, telle est l'immense tragédie vécue par la communauté arabo-musulmane.

Les nombreux efforts déployés tant par les instances de l'ONU ou des non alignés que par certains pays affligés d'un aussi effroyable désastre n'ont jamais abouti et il faut croire qu'ils n'ont aucune chance d'aboutir.

Alors, que faire ? Les positions, irréductibles, de Téhéran et de Bagdad font que l'escalade a déjà atteint des proportions démentielles et que les victimes innocentes se comptent par dizaines de milliers. Ni les villes ni les populations civiles ne sont épargnées. Les bombardements d'Ispahan par Bagdad et de Bagdad par Téhéran illustrent la détermination meurtrière des antagonistes qui n'en finissent pas de se porter des coups terribles.

Quel est donc le vainqueur de cet horrible carnage ? Certainement, ni le peuple iranien, ni le peuple irakien. Des millions de pauvres gens portent le deuil d'une catastrophe qui les transcende et dont il y a forcément des groupes qui tirent un certain bénéfice. D'abord, le coût des armements qui atteint, pour les deux pays, des sommets vertigineux et dont le gain va évidemment aux principaux marchands d'armes. Ensuite, les pertes au plan

économique dont il serait superflu de chiffrer l'ampleur puisque celles-ci ne cessent de croître de jour en jour.

Et enfin, tous ces milliers de jeunes, ces milliers d'enfants dont les cadavres jonchent les marais et les ruines, ces victimes innocentes dont les yeux hagards interrogent le cruel destin. Il semble que les armes chimiques sont en train d'être utilisées contre les populations. Nombreux sont ceux qui portent les stigmates des gaz toxiques ou des brûlures dues à des produits « indéterminés ». Et l'horreur ne fait que se multiplier entraînant les deux peuples vers une

extermination réciproque.

Cela ne peut plus durer. Cela ne doit pas durer. L'Algérie a tout fait pour que cesse l'abomination. Notre pays s'est engagé au point d'avoir ses propres martyrs dans cette cause. Mais comment parler de raison lorsque la folie est à ce point dévastatrice ? C'est un fait que la communauté internationale est maintenant spectatrice, choquée certes, mais ô combien passive face au carnage. Mais nous, nous ne pouvons pas, nous n'avons pas le droit de nous taire. Halte au massacre ! Halte à la déraison...

A.C.

Riposte

Décidément, le Figaro se spécialise de plus en plus dans les contre-vérités, les amalgames et les attaques insidieuses, mais non exemptes de venin, contre les communautés immigrées. On connaît le souci qui l'anime quand il s'agit de souscrire au maximum à l'adage dont il gagnerait à faire sa nouvelle devise « Médisez ! Médisez ! Il en sortira toujours quelque chose... »

Dans son « magazine » du samedi 23 mars, on lit que le gouvernement socialiste, à travers la « subvention » allouée au F.A.S. (Fond d'action

Les mensonges du Figaro ou l'art de couper les cheveux en mille

sociale) a fait un cadeau royal aux immigrés. Mal informé, le Figaro ? Le F.A.S., ce n'est un secret pour personne, est un organisme créé pour soi-disant mener une action sociale en direction des Communautés immigrées, principalement les travailleurs isolés dans les foyers de la SONACOTRA.

Quant à son budget, aucun changement. Et, là encore, le Figaro sait bien que ce F.A.S. engloutit, chaque année, les sommes appréciables que représentent certaines cotisations de la main d'œuvre immigrée. Sans cet

argent, il n'existerait pas. Avec cet argent, non seulement il existe mais il gère la condition des français « nouveaux pauvres » auxquels il alloue, bon an mal an, la plus substantielle des aides. Côté immigrés, le F.A.S. finance l'émission du dimanche « Mosaïques » dont on sait qui tire les dividendes. Quant aux foyers, mieux vaut se taire.

En somme, voilà encore un article qui montre bien que la liberté ne s'use vraiment que lorsque le Figaro s'en sert...

A.C.

Le GCR Mascara agressé à Tripoli.

Belloumi immobilisé

AMERTUME ET INDIGNATION

Depuis plus de vingt ans que l'Algérie et ses clubs participent aux coupes d'Afrique de football, jamais épreuve aussi terrible n'a été vécue par nos footballeurs et leurs dirigeants.

Le 15 mars à Tripoli, le GCR Mascara a vécu un véritable cauchemar à l'occasion du match-retour du premier tour de la coupe d'Afrique des clubs champions. Des événements très graves, qui n'ont rien à voir avec le sport, s'y sont déroulés. Le bilan est lourd : plusieurs membres de la délégation algérienne ont été victimes d'agressions caractérisées qui se sont soldées par des fractures, des plaies, des hématomes et des contusions sérieuses. La principale victime, Lakhdar Belloumi, a dû être transporté d'urgence à Paris pour y subir une intervention chirurgicale au tibia. Il sera indisponible pendant de longs mois.

Tous les Algériens sont indignés, d'autant plus qu'ils ont toujours très bien reçu toutes les délégations africaines qui se sont rendues en Algérie. L'hospitalité algérienne, à aucun moment, ne s'est démentie. Aussi, ce qui s'est passé à Tripoli laisse-t-il un goût d'amertume.

Mais, au-delà des traumatismes qu'ils ont causés à la délégation algérienne, les événements de Tripoli portent un coup sévère à tout le football africain. D'ailleurs, Belloumi, « ballon d'Or » africain en 1981, et l'Algérie, vainqueur de la RFA au Mondial de 1982, n'en sont-ils pas de dignes représentants ?

Un coup comme celui de Tripoli entrave et retarde la marche en avant du football africain. La CAF (Confédération africaine de football) se doit de le protéger en prenant les sanctions et les mesures qui s'imposent.

par Mustapha Aït-Khaled

Lekkak raconte

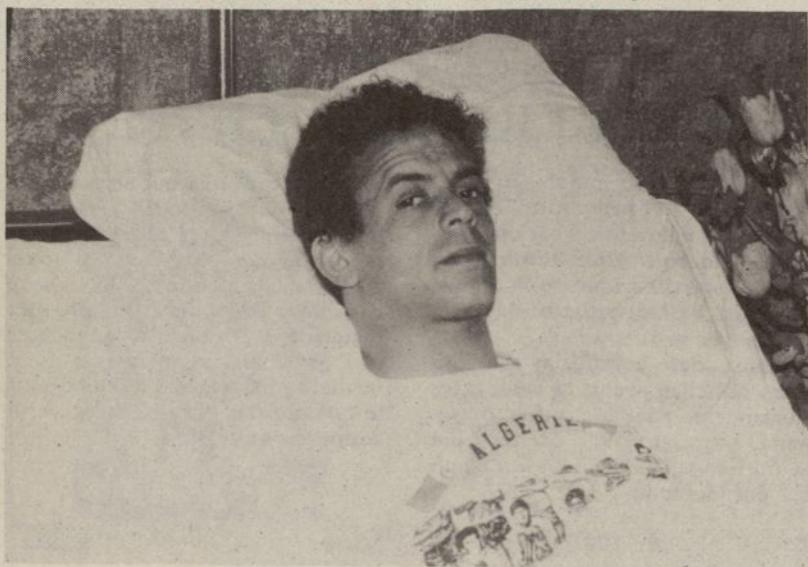
Une semaine après le traquenard de Tripoli, les gros hématomes n'avaient pas encore disparu. Mohamed Lekkak avait encore les yeux hagards. Un regard de quelqu'un qui est encore abasourdi par les événements pourtant vieux de quelques jours déjà. Ancien footballeur professionnel, ancien international, il avait été appelé très récemment par la FAF pour diriger l'EN « B » et, ensuite, le GCR Mascara déserté par ses anciens entraîneurs. Il en a vu pas mal durant sa longue carrière de footballeur. Mais, de Tripoli, il n'en revient pas encore.

La première surprise — désagréable — pour Lekkak (et l'ensemble de la délégation algérienne) a eu lieu à l'arrivée, qua-



Maamar Boukerrou

Ci-contre : Lekkak et, ci-dessous, Belloumi sur son lit d'hôpital.



tre jours avant le match : « L'accueil a été très mauvais. On est arrivé à 16 h30 à l'aéroport de Tripoli, il nous a fallu trois heures et demi pour gagner notre hôtel qui, pourtant, n'est qu'à une demi-heure de l'aéroport. Et là, notre délégation (30 personnes) s'est retrouvée éparpillée sur différents étages. » On était certes bien logé, mais ce n'était pas pratique cette séparation, commente Lekkak.

Deuxième jour, deuxième mauvaise surprise et un avant-goût de ce qui se passera le jour du match : « On a eu d'énormes problèmes pour obtenir nos horaires d'entraînement. Le premier, on l'a fait avec une heure de retard. Le deuxième, sur le terrain du match, il nous a fallu l'aide de la police pour quitter le stade. Car, un millier de personnes n'avaient pas cessé de nous insulter et de nous menacer ».

Troisième jour, aucun problème. C'était en quelque sorte le calme avant la tempête. Et, on notera au passage que Lekkak n'invente rien de ce qu'il nous dit.

Quatrième jour, l'enfer du match. Lekkak est persuasé que tout ce qui allait se passer alors avait été savamment orchestré : « Le chauffeur de notre car, en arrivant au stade, n'a pas cessé de klaxonner pour exciter la foule. On a fait un échauffement à la sauvette ». Et de poursuivre :

« Un quart d'heure avant la rencontre, à la présentation des licences, le capitaine de l'Ittihad a exigé les passeports des joueurs (le règlement de la CAF fait passer les licences avant les passeports). On a été obligé d'aller à l'hôtel chercher les passeports. Mais, au retour, le capitaine de l'équipe libyenne ne voulait plus les voir. Résultat : le match débuta avec trois quarts d'heure de retard ».

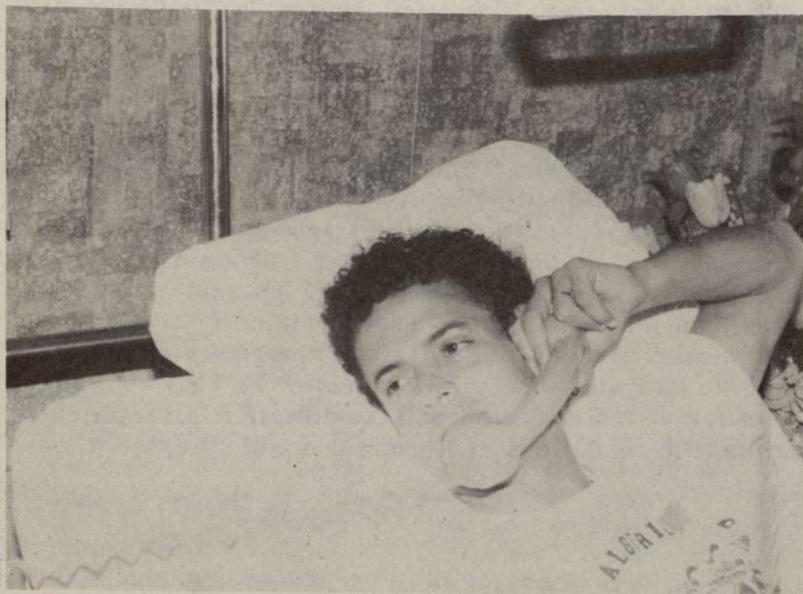
Lekkak évoque ensuite les innombrables brutalités du match et la complaisance de l'arbitre. « Sur le banc de touche, il fallait nous protéger, car les projectiles de toutes sortes pleuvaient sur nous. En tout et pour tout, il y avait à peine une vingtaine de policiers complaisants et... une milice qui excitait le public. » Lekkak tient à souligner le courage de ses joueurs qui « ont fait admirablement front » pour ne pas sombrer. D'ailleurs, précise-t-il, les Libyens ont marqué les trois buts sur corner, pénalty et coup-franc. « A aucun moment, nos joueurs n'ont été dominés dans le jeu lui-même », ajoute-t-il.

La suite, ce fut un véritable enfer. La lumière des projecteurs avait bizarrement disparu, laissant le carnage se dérouler dans le plus pur style de l'embuscade nocturne. « On était bloqué à 20 mètres des vestiaires, sous les jets

de pierres, de barres de fer, de tessons de bouteilles... aucun de nous n'a été épargné. Seul un camion-arroseur faisait semblant, en vain, de nous protéger. L'enfer a duré deux heures et demi. Quand on a pu regagner le vestiaire, celui-ci s'est transformé en hôpital. Le match s'est terminé à 18 h 15, on n'a pu quitter le stade qu'à 22 h 15. »

Lekkak conclut rapidement comme pour tenter de chasser ce cauchemar qu'il veut, mais ne parvient pas, à oublier : « En revenant à l'hôtel, on a continué à panser nos blessures. Les Libyens, on ne les a plus revus. C'est notre ambassade qui nous a pris en charge pendant deux jours, jusqu'à notre retour au pays. »

M.A.



Maamar Boukerrou

Championnat-Nationale I LA JET PREND LE LARGE

En gagnant son match de retard contre Kouba (3-0) et en allant ramener le nul à Oran face à l'ASCO (0-0), la JE Tizi-Ouzou semble avoir définitivement pris le large. Avec huit points d'avance et à seulement sept journées de la fin du championnat, il est de plus en plus improbable qu'elle soit rejointe.

RESULTATS

A ORAN : ASC Oran - JE Tizi-Ouzou	0-0
A TLEMEN : WM Tlemcen - WKF Collo	2-1
A CHLEF : Chlef SO - USM El-Harrach	1-0
A KOUBA : RS Kouba - JCM Tiaret	3-0
AU « 20 AOUT » : CM Bekcourt - ESM Guelma	3-0
A BORDJ MENAIEL : JS Bordj Menaiel - MP Oran	1-1
A SETIF : EP Sétif - ESM Bel-Abbès	2-0
A ANNABA : USM Annaba - AM Ain M'Lila	1-1

● Les matches GCR Mascara - WO Boufarik et MP Alger - MA Hussein-Dey ont été reportés.

CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1. JE TIZI-OUZOU	74	31	17	9	5	47	14
2. WM TLEMEN	66	31	13	9	9	34	26
WKF COLLO	66	31	14	7	10	29	24
4. ASC ORAN	65	31	11	12	8	29	22
5. EP SETIF	63	30	10	13	7	30	25
WO BOUFARIK	63	30	10	13	7	29	25
7. MP ORAN	62	29	13	7	9	27	25
MA HUSSEIN-DEY	62	30	12	8	10	34	27
9. CM BELCOURT	61	31	8	14	9	33	35
10. USM ANNABA	60	30	8	14	8	38	40
USM EL-HARRACH	60	31	8	13	10	29	27
12. JS BORDJ MENAIEL	59	30	9	11	10	27	29
ESM BEL-ABBES	59	31	9	10	12	27	33
14. CHLEF SO	58	30	9	10	11	19	23
ESM GUELMA	58	31	9	9	13	23	32
AM AIN M'LILA	58	31	7	13	11	17	27
17. GCR MASARA	57	28	11	7	10	40	38
MP ALGER	57	29	9	10	10	31	29
19. RS KOUBA	53	30	6	11	13	26	34
20. JCM TIARET	51	31	5	10	16	20	52

« Je veux voir mon fils »

« Je dédie cette victoire à tout le peuple algérien. » C'était par ces paroles que Lakhdar Belloumi exprimait sa première pensée après la victoire historique, en coupe du monde, de l'Algérie sur la RFA, victoire à laquelle il avait largement contribué. Lakhdar, idole des jeunes bien avant ce match glorieux, devint par la suite un symbole de la jeunesse algérienne, de sa vitalité, de son talent et de sa volonté à briser tous les complexes.

Aujourd'hui, Belloumi est allongé sur un lit d'hôpital, victime du traquenard de Tripoli. Au moment où il brillait de mille feux, où l'Algérie comptait sur lui et sur ses camarades pour par-

venir aux phases finales de la coupe d'Afrique et de la coupe du monde. Tout le peuple algérien est en colère.

Dans sa terrible épreuve, Lakhdar a trouvé le soutien de tous les Algériens. A l'aéroport d'Oran, une foule immense l'attendait ; dans sa chambre d'hôpital, à Paris, le téléphone ne cesse de sonner et les télégrammes de parvenir.

Dès le lendemain de son opération chirurgicale, une vieille femme algérienne s'était présentée à l'hôpital Saint-Louis. A ceux qui lui demandaient l'objet de sa visite, elle répondait qu'elle voulait « voir son fils ». Elle avait raison, car Lakhdar est le fils de tout le peuple algérien.



Maamar Boukerrou

● MM. Souici et Mehri au chevet de Belloumi. MM. Abdelkrim Souici, président de l'Amicale, et Abdelhamid Mehri, ambassadeur d'Algérie en France, ont rendu visite, le 21 mars, à Lakhdar Belloumi, après son intervention chirurgicale à l'hôpital Saint-Louis à Paris.

● Opération réussie. L'intervention chirurgicale pratiquée par

le professeur Witwoet sur le genou de Belloumi a été complètement réussie. Lakhdar, après une hospitalisation de deux semaines à l'hôpital Saint-Louis, doit regagner Mascara pour poursuivre sa convalescence. Il devra, au bout de deux à trois semaines, revenir en France pour suivre une rééducation sous le contrôle du professeur Witwoet. Son entourage estime qu'il sera indisponible de six à huit mois.

Coupe d'Afrique des Nations

L'ALGERIE QUALIFIEE

En allant faire match nul (1-1), le 22 mars à Nouakchott, l'équipe nationale algérienne s'est qualifiée pour le dernier tour éliminatoire de la coupe d'Afrique des Nations. A l'aller, l'EN avait battu la Mauritanie par 4 buts à 0.

Dans des conditions climatiques difficiles (vent de sable), les hommes de Saadane ont su protéger le score de l'aller. Menés 1-0 à la mi-temps, ils ont réussi à égaliser par Bouiche.

C'est le Kenya qui sera le prochain adversaire de l'Algérie pour la qualification à la phase finale de la coupe qui aura lieu en mars 1986 en Egypte. L'EN aura l'avantage de jouer le premier match à Nairobi. En attendant, son prochain rendez-vous aura lieu le 31 mars avec l'Angola pour le compte des éliminatoires de la coupe du monde.

Le Mouloudia Club des Algériens de Mulhouse à l'honneur

Le comité de la section de l'Amicale de Mulhouse vient d'organiser une belle fête en l'honneur du Mouloudia Club des Algériens de Mulhouse qui, en deux ans d'existence, a remporté de remarquables succès. Qu'on en juge : l'équipe de football a gagné, haut la main, le championnat d'Alsace (voir « La Semaine n° 115 ») et trois jeunes cadets du club, Salah et Mohamed Kenoune et Salah Belguidoum, sont devenus champions de France de lutte gréco-romaine. Rappelons, d'autre part, que le M.C.A.M. avait été déjà honoré par le président de l'Amicale, M. Abdelkrim Souici, qui avait remis au club une médaille commémorative du 30^e anniversaire du déclenchement de la Révolution algérienne, lors de l'assemblée générale de Nancy du 6 janvier dernier.

Le délégué adjoint de l'Amicale chargé de la jeunesse, M. Kamel Chibout, a félicité les athlètes et le président du club, M. Zibani, avant de souligner les efforts du M.C.A.M. et de ses dirigeants en faveur des jeunes. Des livres ont été offerts aux trois cadets champions de France.

Cette fête très sympathique a réuni une centaine d'invités, parmi lesquels de nombreuses personnalités de la région : le vice-consul de Strasbourg, M. Saoudi, le chargé de l'information dans la région Est, M. Ammar Bounas, le délégué de circonscription de Strasbourg, M. Mohamed Adjal, le délégué permanent du Haut-Rhin, M. Mohamed Laachi. Salah Assad, Faouzi Mansouri et Ali Bouafia, les trois internationaux algériens qui jouent au FC Mulhouse et qui sont de fervents supporters du M.C.A.M., étaient présents à la réception. De même que la presse locale.

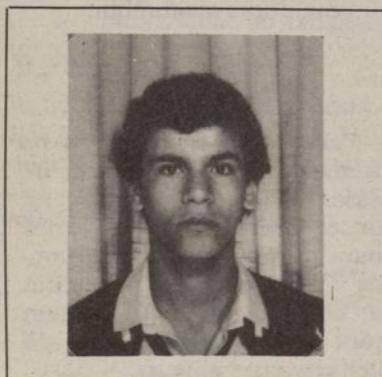
La médaille commémorative décernée au MCAM par le président de l'Amicale lors de la dernière assemblée régionale de Nancy (en haut). Les jeunes sportifs du M.C.A.M. et trois de leurs fervents supporters Assad, Mansouri et Bouafia (ci-contre).



Boxe française

Habib Lounis : un palmarès éloquent

Il aura 19 ans en juillet prochain, il est né à Cannes et il a déjà un palmarès brillant en boxe française. Il



s'agit de Habib Lounis, sociétaire de l'ASLM Cannes.

Après avoir remporté son premier grand succès en 1983 (Gant d'argent) Habib a « éclaté » le 12 février dernier en gagnant le titre de champion de France junior catégorie coq, (51-54 Kg).

Ce palmarès est d'autant plus éloquent qu'il ne pratique la boxe française que depuis trois ans.

Le souhait de Habib Lounis : participer à des compétitions en France ou en Algérie avec l'Amicale

Appel aux jeunes sportifs algériens

L'Amicale des Algériens en Europe invite tous les jeunes sportifs, filles et garçons, à se faire connaître auprès des bureaux régionaux de l'AAE pour participer aux sélections de l'Amicale en vue des Jeux sportifs nationaux qui se dérouleront à Alger, en juillet 1985.

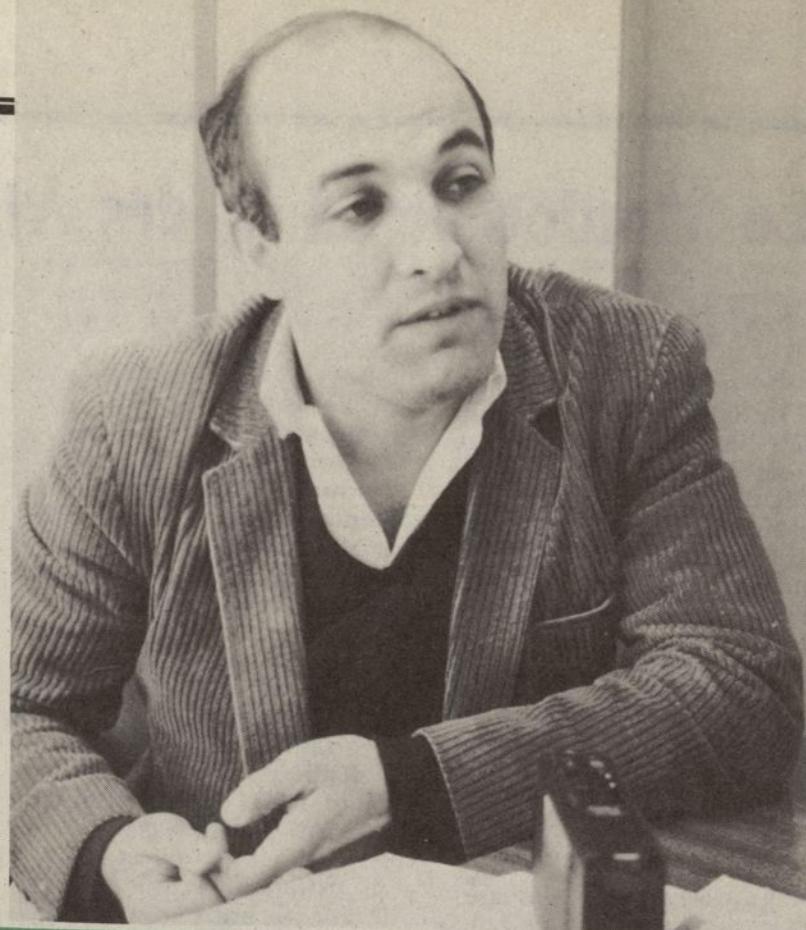
Prière de communiquer nom, prénom, âge, adresse et performance en précisant la date de la dernière performance.

Les disciplines concernées sont : football, handball, volleyball, basketball, gymnastique, athlétisme, natation, tennis de table, tennis, escrime, lutte et judo. ■

Entretien avec
Abdelkrim Bahloul

auteur de
« Thé à la menthe »

L'émigration n'est plus ce qu'elle était



Maamar Boukerrou

On ne disserte plus sur l'émigration, aujourd'hui, aussi impunément. L'émigration n'est plus ce rêve américain qui a su piéger son monde, à un moment où ce monde se nourrissait de mythes. Les données ont changé et des souverainetés sont apparues sur la scène internationale, rendant illusoire les désirs, d'un ailleurs, autrement plus nanti.

Le verni s'est desséché depuis et la réalité n'a plus rien à cacher.

Le visage du pays d'accueil, terre des promesses, relève de l'histoire ancienne, une histoire qui se conjugait, du moins pour la communauté algérienne, avec un accent de colonisation.

Cette colonisation se poursuit en France, avec un autre habit, au profit de la culturelle. Saper, en effet, l'identité de l'autre est le nouveau pari imposé à l'immigration. Son environnement dicte les signes de cet enjeu.

A ce titre, la réalisation de « Thé à la menthe », nous interpelle doublement. Comment parler de l'espace de l'immigration, quand on est un cinéaste, de surcroît immigré : est-ce se contenter de raconter au demeurant, une histoire et privilégier par voie de conséquence, un cas individuel. Ou alors, il est question de déchiffrer une réalité de crise, imprégnée de racisme, d'insécurité et de mots foncièrement xénophobes. Ce n'est pas par hasard que l'immigration algérienne est au centre de propos et de discours haineux.

Les sentiers battus ont leur propre dynamique et leur limite ; ils s'épuisent comme tout le reste, à force de voir ressasser les mêmes thèmes.

Comment peut-on, par ailleurs, vivre la question de l'immigration dans une œuvre de cinéma, sans tenir compte des temps forts qui font l'essentiel précisément du quotidien de l'immigré.

S'agissant toujours de « Thé à la menthe », sommes-nous en présence d'un compromis, concédé par un réalisateur, soucieux de mener à bout son projet, ou d'une approche individuelle sur la question de l'immigration.

La question se pose ; nous l'avons posée au cinéaste.

« Thé à la menthe » a cependant le mérite d'exister.

Il reste, au-delà, un film différent. Sa richesse fait sa différence, comparée à l'ensemble des œuvres cinématographiques réalisées sur la question, et au plan des propos qu'il ne manquera pas de soulever.

« Thé à la menthe » peut se résumer en deux mots.

C'est l'histoire d'un jeune Algérien d'une vingtaine d'années qui vit de petits larcins dans un Paris quelque peu naïf. Voyou de petite envergure, il arnaque son monde, celui qui l'entoure, et celui resté au pays. Un jour sa mère, l'émouvante Chafia Boudraa, débarque à Orly et touche du doigt la triste réalité de son rejeton.

● « Thé à la menthe », une production sur l'immigration à la française... et réalisée par un Algérien...

— C'est un film produit entièrement en France et réalisé par un Algérien, interprété par des acteurs de plusieurs nationalités, dont Chafia Boudraa. On peut, à la limite, parler ici, d'un

film cosmopolite, un peu à l'image de Paris.

● Comment as-tu monté la production ?

— J'ai écrit un scénario que j'ai présenté à la commission d'avance sur recettes au Centre national du cinéma.

Cette commission, après lec-

ture du projet de film, accorde ce qu'on appelle une avance sur recettes, qui s'élève à peu près, au tiers du coût total de la production. Mon scénario a donc bénéficié de cette avance et il fallait chercher ailleurs, le complément.

J'ai vu FR3, antenne 2 et c'est finalement la chaîne fran-

çaise A2 qui a accepté de partager l'aventure.

● On dit souvent que le film décrit une réalité totale, et les personnages expriment cette réalité. Le personnage principal est tenu dans le film par un Tunisien...

De l'avis de beaucoup de mes confrères, cet acteur ne cadre pas avec l'entité ou l'identité algérienne, essentielle dans les propos du film.

— Je pense personnellement qu'un bon comédien est capable de jouer n'importe quel rôle. En faisant le film, je n'ai voulu symboliser personne ; j'ai écrit une histoire sur un jeune qui fait croire à sa famille que tout va bien et qui finalement tourne mal.

Nous voyons sa mère venir le chercher et donner tout pour pouvoir le ramener avec elle, au pays.

Il se trouve que je suis Algérien, que je vis en France, en choisissant de prendre un Tunisien pour le rôle, cela ne pouvait, de mon point de vue, qu'ajouter plus de résonance à l'histoire. Au risque de me répéter, il ne faut voir là aucun symbolisme ; au contraire, nous avons à faire à un héros négatif. Il n'est à aucun moment un héros exemplaire de l'immigration maghrébine.

● Comment es-tu arrivé au cinéma ?

— J'ai d'abord suivi des études littéraires à Alger, avant de passer quelques années au conservatoire pour suivre des cours de comédie, car je voulais être comédien. L'Institut de cinéma de Ben Aknoun ayant fermé ses portes, j'ai dû aller chercher ailleurs.



Chafia Boudra, la mère, est une comédienne très connue et appréciée du public en Algérie où elle s'est rendue célèbre par un feuilleton télévisé « L'Incendie » de Mustapha Badie, tiré du roman de Mohamed Dib. Elle y tenait le rôle d'une femme du peuple haute en couleurs et forte en gueule qui se mouvait avec habileté dans son milieu naturel : une casbah surpeuplée de femmes et d'enfants.

Chafia Boudra est une citadine de souche et en bonne professionnelle, elle a été passer quelques jours avec des paysannes algériennes à la campagne avant de venir en France pour le tournage du film.

Je pensais un moment, aller à Moscou ou en Pologne et puis finalement, ce fut l'ID-HEC à Paris (Institut des Hautes Etudes Cinématographiques).

● *Et pourquoi le cinéma ?*

— Au début, j'avais des ambitions littéraires, poésie, romans, etc... Ma première langue, c'est le Français et comme beaucoup d'autres, je n'ai pas eu la chance d'apprendre ma langue nationale.

Nous étions tous conscients de cet handicap car il suffisait d'une génération, pour que l'Arabe devienne systématique. J'avais dix-sept ans, à l'époque où je tenais ce langage, et je savais déjà que pour moi c'était trop tard. J'ai donc hésité longtemps avant de comprendre que le cinéma était un langage universel et qu'il restait un terrain intermédiaire entre mes désirs littéraires et mes désirs d'expression. Je suis allé au cinéma convaincu, d'autant plus que j'avais toujours des velléités d'être comédien.

● *« Thé à la menthe » est à l'affiche depuis quinze jours. Est-ce qu'il marche ?*

— On a démarré mal, faute

d'un budget publicitaire conséquent. On avait à peine sept millions de centimes alors que pour n'importe quel film moyen la somme consacrée à la publicité se situe entre 50 millions et 80 millions de centimes. Il faut donc tirer les conclusions. Maintenant, il y a le bouche à oreille et cela commence à donner des résultats, je veux dire des rentrées.

● *Peux-tu nous parler du profil des publics qui vont voir le « Thé à la menthe » ?*

— Moitié de jeunes d'origine étrangère et moitié de Français de souche.

● *Les élections cantonales ont-ils aidé au lancement du film, ou ont-ils été au contraire un moyen de diversion ?*

— Je ne pense pas que les élections cantonales ont eu une quelconque incidence sur la carrière du film.

Les élections sont quelque chose de typiquement français alors que « Thé à la menthe » est perçu comme un film parmi les autres.

● *« Thé à la menthe » développe un discours sur l'immigration, quelque peu dépassé,*

tant ses préoccupations sont autrement exprimées aujourd'hui : le racisme au quotidien, le chômage, le retour structuré ou volontaire. On peut même ajouter que « Thé à la menthe » tourne le dos à la réalité...

— Je ne suis pas d'accord et je ne comprends pas, quand tu dis que le film tourne le dos à la réalité. Au contraire, je trouve personnellement que « Thé à la menthe », est le premier film qui parle de l'immigration de l'intérieur. Tu sais quand on est un immigré, je ne pense pas qu'on passe son temps à se dire : je suis un immigré, je suis victime du racisme, je vis en France et j'aimerais rentrer chez moi. Je pense plutôt qu'on vit ou on survit, simplement et avec le désir d'améliorer son quotidien, par le travail, la culture et autres moyens d'expressions.

Le héros de « Thé à la menthe » est un jeune homme immigré en France, mais qui, à un moment donné, a une trajectoire personnelle et individuelle. Il est jeune, pas mal physiquement et à ce titre, il se bat à sa façon pour ne pas vivre l'oppression d'un foyer ou dans une chambre à quatre. Il se révolte par sa façon de vivre contre le vie qu'on fait subir à ses compatriotes. Certes, cette révolte est chez lui infantile, sans aucune opinion politiquement structurée. Il agit comme un gamin, et tourne mal. Je le disais plus haut, cet héros entre guillemets n'est pas un exemplaire de l'immigration ; il n'est qu'un cas dans la communauté immigrée.

● *Ne penses-tu pas que le comportement négatif de ce personnage puisse apporter de l'eau au moulin des Le Pen et consorts, pour ne pas les nommer ?*

— Les gens de l'extrême droite sont convaincus de ce qu'ils disent, j'allais dire de ce qu'ils pensent. Ceux qui disent que l'immigration égale insécurité, égale délinquance, ont des idées arrêtées depuis longtemps et je ne pense pas qu'un film puisse ajouter quoi que ce soit à leurs croyances. Par ailleurs, c'est trop simple de partir d'un personnage sympathique, qui travaille tout en acceptant son sort, en cas de coup dur. J'ai montré un jeune différent, agressif, avec cependant un côté sympathique en faisant comprendre aux publics, ses motivations.

● *Pourquoi as-tu choisi Chafia Boudra pour le rôle de la mère ?*

— Pour donner l'image de cette mère — dans le film — où l'amour maternel est poussé au paroxysme. Pour tenir ce rôle, je pense qu'il n'y a pas mieux que Chafia Boudra, en plus, de son immense talent de comédienne.

● *En voyant « Thé à la menthe », on se dit que ce film aurait pu aussi bien se faire, il y a vingt ans, un moment où les mythes entretenaient encore le rêve américain...*

— C'est vrai, c'est un film qui aurait pu être réalisé il y a vingt ans. On peut envisager aussi sa réalisation dans vingt ans.

C'est une histoire un peu générale, un thème à la limite, classique du mec qui tourne mal et que sa mère vient chercher. Mon propos, ceci dit, n'est pas de dépendre l'immigration, mais de raconter une histoire morale. Le film aurait aussi bien pu être l'histoire d'un Mexicain aux Etats-Unis, d'un turc en Allemagne, ou d'un Italien en Suisse.

C'est une histoire qui parle du phénomène des pays pauvres et qui s'aventurent vers d'autres cieux.

● *Par rapport au discours qui domine l'espace de l'immigration, comment se situe ton film et pourquoi, « Thé à la menthe » ?*

— Il ne s'agit pas de situer le film par rapport à une situation politique et économique de crise. Il faut lire ce film par rapport à une trajectoire personnelle et surtout celui du cinéma, qui se fait autour de la question de l'immigration. J'ai réalisé ce film, un peu en réaction contre l'image que l'on donne généralement de l'immigré, l'image d'un homme qu'on défend et à force de prétendre le défendre, on l'enfoncé encore plus en en faisant une victime.

Mon personnage, je l'ai noirci exagérément pour mieux le sauver ; pour preuve la dernière image à Orly, on le voit avec sa mère, prendre l'avion du retour.

● *Cette dernière image du retour, précisément, fait-elle référence au retour, au sens où l'histoire l'entend — la réinsertion — ou n'est-ce que l'image du retour d'un cas particulier ?*

— C'est d'abord une image optimiste et qui n'est que l'aboutissement d'une trajectoire individuelle.

Après la prison pour le jeune et l'humiliation subie par la

→
mère, que leur restait-il pour préserver leur dignité sinon le retour au pays. Or, retourner au pays, c'est d'abord se replonger dans les racines, et voir un autre moyen pour se sortir de la misère et de l'exil par trop négatif.

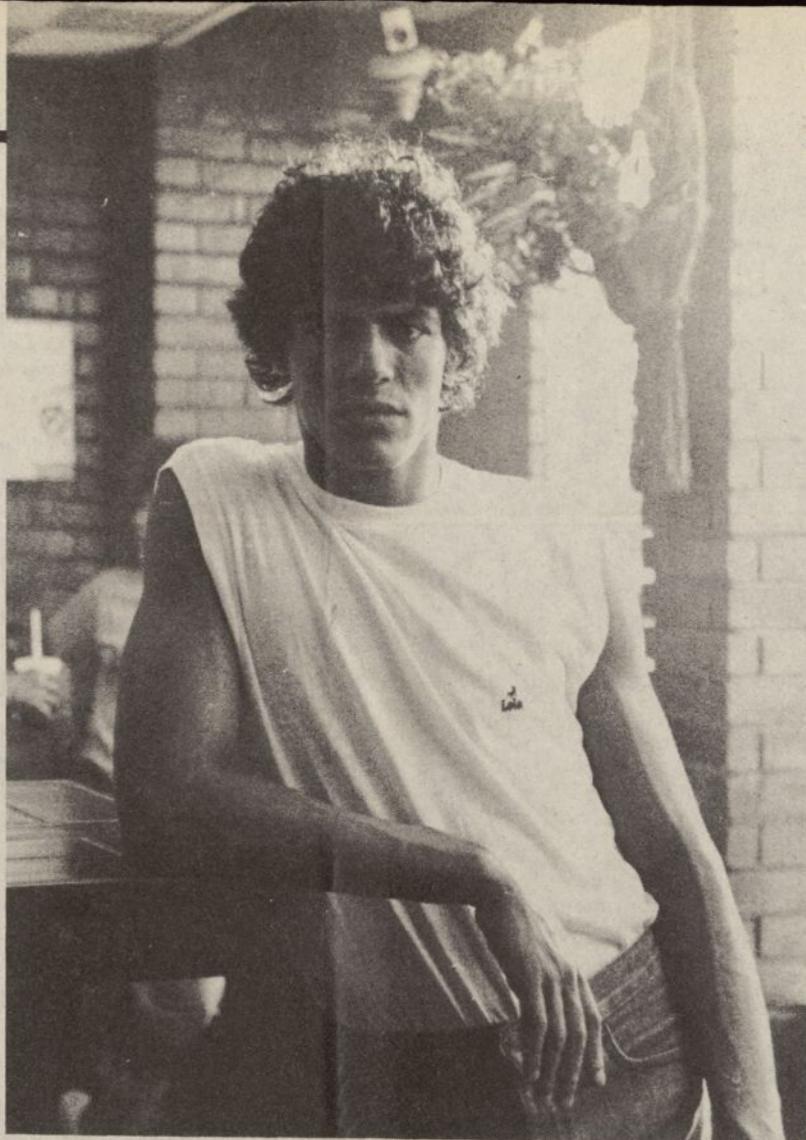
Ce même problème, ne se pose évidemment pas pour un jeune de la « seconde » génération, par exemple. La France est un pays où les gens sont venus y travailler librement. Ils sont libres, jusqu'à preuve du contraire, de choisir de rentrer dans leur pays d'origine, librement.

● **Te sens-tu cinéaste immigré ?**

— Je ne me sens pas tellement un cinéaste immigré pour la bonne raison que je peux aussi bien aller demain au pays, réaliser un film. Je ne me sens pas aussi dans la situation de quelqu'un obligé de rester en France ou de quelqu'un qui a des problèmes pour retourner en Algérie. Ma situation est, à la limite, idéale parce que j'ai le choix. Je reste en France aujourd'hui parce que je le veux.

● **Peut-on connaître tes projets ?**

— J'ai un projet de comédie, ici en France avec un casting français (distribution des rôles) et dans un proche avenir, travailler à l'adaptation de « *Nedjma* » de Kateb Yacine, quoique ce projet fait hurler les gens. Le monde de Kateb Yacine a un tel mythe en Algérie qu'il faut un effort certain pour l'appréhender. Je pense qu'il est temps d'aller puiser ou



Abdel Kechiche est un jeune comédien de 24 ans d'origine tunisienne ayant grandi et travaillant à Nice. Il a été remarqué par le public dans « *l'Echange* » de Paul Claudel, mis en scène à Nice par Jean-Louis Thamin en 1983.

interroger notre culture littéraire. le cinéma peut être une vitrine pour notre littérature, et plus particulièrement celle de Kateb Yacine, pour lui donner encore plus de force. J'espère seulement que le film qui sera tiré éventuellement de ce roman ait un plus de ce vent de génie qui existe dans « *Nedjma* ».

● **Le cinéma par rapport à**

l'immigration — penses-tu qu'il a rempli son rôle ?

— Sûrement, car je pense que n'importe lequel de tous les films réalisés sur la question de l'immigration a au moins le mérite d'exister, quelle que soit sa qualité artistique. L'immigration est un problème tellement dramatique qu'il était nécessaire d'en parler en créant par le cinéma, cette espèce de

mouvement de lutte et d'éducation des gens. L'immigration ne saurait rester indéfiniment voilée ou ignorée. Il est question toujours d'occuper le terrain et c'est notre devoir, nous, cinéastes de refuser de nous taire. Les autres, il ne faut pas l'oublier, parlent de nous, mais toujours de leur seul point de vue.

Je voudrais si tu veux revenir sur la question du profil sociologique des publics vont voir « *Thé à la menthe* ».

Je voudrais dire que je regrette un peu que les travailleurs immigrés, les premiers concernés par mon film, ne vont pas beaucoup au cinéma pour ne pas dire, qu'ils n'y vont jamais. J'ai demandé à des gens à Barbès s'ils avaient entendu parler de « *Thé à la menthe* », la plupart m'ont répondu par la négative. Ils ne sont même pas au courant du prix d'une place de cinéma. C'est caractéristique de cette frange de travailleurs immigrés qui vit dans les foyers, et qui, dans une certaine mesure, ne va pas au cinéma, peut être parce que le cinéma ne parle jamais d'eux. Cette situation est tellement douloureuse que même dans le cas où un film s'adresse à eux, ils l'ignorent.

Je suis content que tu m'aies appelé pour cet entretien parce que je sais que votre journal a un bon circuit dans le milieu de la communauté algérienne.

Alors peut-être... il y a des sorties en perspective.

Le cinéma itinérant fait défaut. Il faut y remédier à ce manque.

Propos recueillis par Moulay B.

Entretien avec Jean Rispal, comédien français

★ **Le public immigré ou les publics, gardent de vous une image négative, celle d'un acteur incarnant des rôles de personnages racistes : « les Ambassadeurs », « Thé à la menthe »... Qui êtes-vous dans la réalité ?**

● Avant tout un homme et un comédien engagé : mes actes sont le reflet de la pensée d'un homme s'exprimant en fonction de ses engagements et de ses pensées philosophiques. Un antiraciste... pour être plus précis.

★ **Vous n'êtes pas gêné qu'on vous propose toujours des rôles de racistes ?...**



● Au contraire, je connais tellement les racistes, et je suis tellement antiraciste.. Ils m'ont beaucoup, ceci dit, aidé à être ce que je suis aujourd'hui : un homme résolument décidé à combattre le racisme là où il se

manifeste, à plus forte raison, au cinéma. Je les ai vus pendant l'occupation, pendant la guerre d'Algérie, je les revoie actuellement et ce sont toujours les mêmes. Les racistes d'aujourd'hui, sont les fils des pères ou des grands-pères racistes. Ils sont biologiquement indécrottables.

Je me fais honneur d'avoir fait trois ans de prison pour avoir aidé le peuple algérien dans sa lutte d'indépendance.

★ **Dans quelle mesure, selon vous, le cinéma peut aider à la lutte contre le racisme ?**

● Vous savez, je suis très pessimiste, car je ne vois pas comment le cinéma, ou tout

autre moyen artistique, puissent faire changer ou repousser le racisme, ce mal maudit.

Je connais très bien ce pays où je suis né et je suis à même de dire que le racisme à mille visages, et hélas, il déborde nos frontières. C'est une gangrène à l'échelle de la planète.

En France, nous connaissons bien le problème et je pense, parce que je ne suis pas la raison universelle, que le gouvernement, socialiste à plus forte raison, devrait décréter une loi qui punira tout écrit, toute parole, tout acte de violence, contre un Algérien, un juif, un Noir. Bref contre tout être non-français qui vit en France, de prison pouvant aller jusqu'à la prison à vie.

Propos recueillis par
Moulay B.

Virtuose, prends ton luth

(suite de la page 24)

d'avoir re-paré la chanson dite folklorique des lettres de noblesse qu'elle n'aurait jamais dû quitter.

« Ce type de chanson, racontait-il encore, certains chanteurs de chez nous avaient honte de l'approcher. Ainsi si je demandais à l'époque à un chanteur s'il voulait interpréter une chanson dite folklorique, il s'esclaffait et répondait « jamais ! » ».

Mais juste retour des choses, ceux-là mêmes qui faisaient la fine bouche par le passé pressèrent Maati Bachir de leur concocter une chanson folklorique. A cause précisément du succès et de l'audience.

« Mais, conclut Maati Bachir, la demande est telle qu'un contingent de compositeurs ne suffirait pas à juguler la demande ».

Car la richesse musicale de notre terroir n'est plus à démontrer. Maati Bachir est le premier à le dire, répétant à qui veut l'entendre que « d'Alger à Blida, de Bejaïa à Tlemcen, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, de la Kabylie au Hoggar, les richesses musicales sont là. Il suffit de s'en occuper ».

A titre d'exemple rien que pour les Aurès, du trésor musical qui y est enfermé on a extrait seulement... le dixième ».

Et de conclure « sans chauvinisme, on peut dire que le patrimoine musical algérien est l'un des plus importants du monde arabe. Reste à le prospecter et le mettre en valeur ».

L'introduction des instruments modernes dans la musique arabe ?

Pourquoi pas, répond Maati Bachir. Il faut épouser son temps et ne pas rester figé sur des modèles datant du 8^{ème} siècle. Oui au saxo, oui au synthétiseur, oui à l'orgue, oui à la modernité. Avec ce préalable de taille sur lequel Maati Bachir se veut intransigeant « garder à la musique son âme algérienne et son authenticité nationale ».

Et nous voilà branchés sur « le raï », ce genre tant décrié par certains.

Il était curieux de connaître les sentiments d'un homme, qui aux destinées de l'émission « Elhan ouâ chabab », avait une idée grandeur nature des lignes forces qui secouent l'univers des jeunes talents chez nous.

« Je suis pour le raï, dit d'emblée Maati Bachir, je parle évidemment de la musique, laissons de côté les paroles. La musique, c'est le mouvement, le rythme, la joie. Il faut savoir écouter son époque. Et le raï répond à la demande des jeunes... ».

Est-ce si surprenant chez Maati Bachir ? Non, bien évidemment, l'homme qui a porté l'art musical algérien partout sur les scènes des pays arabes et dont la télévision égyptienne s'émerveillait de son art du luth — au point de s'interroger quel virtuose... égyptien a été son professeur — sait de quoi il retourne. La musique est une passion. Elle est exigence et talent. Elle est aussi ouverture sur le monde.

LAMINE A.

Exposition au centre culturel algérien

Bande dessinée et dessin d'humour

TALENT... TALENT...

★ S'il est vrai que la vérité sort de la bouche des enfants, les petits écoliers qui se sont égaillés, l'autre jeudi, dans le hall d'exposition du Centre culturel algérien, ont eu des jugements d'orfèvres. Entre « que c'est beau ! », « c'est chouette ! » et « c'est super ! », la « vox infantina » a tranché : vive la bande dessinée algérienne !

Et comme on comprend ces chères petites têtes brunes, quand de nos pas d'adultes, on arpente les mètres carrés qui séparent les panneaux porteurs des cartons — où s'épanouissent, vivent, dialoguent des personnages sentant l'encre de Chine — avec cette infinie précaution comme pour prolonger davantage l'atmosphère de cet univers onirique du 9^{ème} art.

Merci donc Rachid Aït Kaci, Larbi Mechkour, Farid Boudjellal, Rachid Nhaoua, Rasheed, Slimane Zeghidour, Slim et Melouah ! Que ceux qui n'ont pas encore vu l'exposition consacrée à vos dessins se dépêchent de muser du côté du 171, rue de la Croix Nivert. Ils ratent par ignorance de l'événement, d'authentiques moments de bonheur où le sourire, voire le rire, est de ceux qui sont liés par la complicité active de l'auteur.

C'est dire tout le talent qu'exhale ces dessins franchement cocasses, drôles, parfois pathétiques mais tellement justes dans le regard qu'ils portent sur la société.

Le regard sur la société française ? Quoi de plus normal pour Larbi Mechkour et Farid Boudjellal, deux signatures que les lecteurs de « La Semaine » ont découvertes, il y a maintenant quelques deux ans déjà.

Le « Toulonnais » Farid et le « Parisien » Larbi connaissent trop bien la société d'accueil pour n'avoir pas déjà mis en boîte ses petits travers hexagonaux. Avec cette dimension supplémentaire qu'est la distanciation que leur permet leur origine algérienne.

Alors comment ne pas adhérer totalement à ce parcours, goguenard certes mais combien grinçant et plein d'enseignements, auquel nous convient Farid et Larbi dans « Journée paisible à Dreux »



Maaamar Boukerrou

qui débute « dans un bistro au moment du second tour des municipales », et qui met en scène une floppée de personnages immigrés qui se retrouvent — comme d'habitude — seuls entre eux ; surtout les jours de vote.

Je vous passe sur les péripéties plus vraies que nature et qui se terminent par un coup de théâtre où les racistes en prennent plein la gueule ; et qui ferait réfléchir d'humilité plus d'un Dupont eugéniste.

MESSAGE VISUEL

Du même cru « Marche ou crève », où sous la plume de Larbi — et pour ne citer qu'un seul dessin — tout est dit ou presque sur la marche des jeunes immigrés.

Imaginez un couple (de Français) mangé par l'âge et l'abus de vin. Ils sont à table. Lui a le nez couperosé ; elle, porte des bigoudis. Un speaker à la télévision annonce — on imagine doctement — « cette marche aura pour but de sensibiliser l'opinion française aux durs problèmes que pose la cohabitation Français-Immigrés. »

Le personnage, lorgnant une bouteille de rouge (là une marque bien connue à consonnance arabe) : « qu'ils restent chez eux, tiens repasse-moi le couscous Régine. »

Tout est consommé en quelques traits (traits dans tous les sens du terme). Et dans le message visuel.

Mais racisme, évoquons-nous ?

N'haoua Rachid autre exposant nous propose une affiche très évocatrice sur « la

journée internationale contre le racisme » dont chacun n'ignore pas qu'elle se déroule le 21 mars.

C'est un bulldozer qui, flèche levée fonce sur un édifice dont la configuration architecturale épouse les contours du mot « racisme ». Au bas de l'affiche un travailleur, portant son casque de sécurité, lance « allez-y ! »

GRAPHISME PERCUTANT

Saladin, Kaci, Slim, Melouah sont de ces dessinateurs qui font partie de notre quotidien, tant chacun de nous a pu apprécier leur dessin soit dans la presse nationale, soit pour Kaci et Saladin dans la presse internationale.

D'« A bas les voiles » de Kaci à « l'Algérie de Slim », en passant par « la cité interdite » de Melouah, l'éventail des situations est largement évoqué. Souvent le rire prend le dessus sur la charge. Mais, chez Melouah, le rêve installe ses quartiers dans la science fiction. Avec bonheur.

Est-ce sa pratique du monde publicitaire qui explique le graphisme percutant de Rasheed ? Toujours est-il que le « béton tropical » — qui met en scène le personnage d'Eddy venu des Caraïbes à « l'odeur lustrée » pour s'installer à Londres dont « l'odeur huileuse s'imprégnait sur sa peau trop mate » — est d'un effet qui augure d'un bel avenir pour l'auteur.

Talent... Talent... voilà les maîtres-mots de cette exposition. On ne vous prodigue qu'un conseil : « A visiter ».

L.A.

MAATI BACHIR

« Virtuose, prends ton luth »



Maamar Boukarrou

★ Il est des moments où la pratique de l'écrit seul amène le journaliste à formuler de grands regrets devant l'absence et l'impossibilité du témoignage sonore pour étayer un discours.

Ainsi écrire sur Maati Bachir relève de ces gageures difficiles à relever, tant les mots et leurs limites, le vocabulaire et ses perspectives fermées, ne peuvent, en aucun cas, rendre la totalité des sentiments qu'inspire ce virtuose du luth, homme de musique dans toute la noblesse de son art.

Le concert donné l'autre vendredi au Centre culturel algérien fut un exemple du genre où Maati Bachir a su, en quelque cent vingt minutes, faire voyager les nombreux spectateurs qui se pressaient dans la salle, à travers la géographie musicale de notre pays ; cette Algérie si riche, si diverse, si variée sur le plan musical. Avant de nous convier à le suivre dans un périple à travers les pays arabes, du Maghrib à l'Iraq, avec comme seul visa : la musique.

UNE SEULE PASSION

Virtuose ? Le mot est faible pour désigner cet homme, grand et charpenté, né dans la bonne ville de Biskra en 1942, et qui fait corps avec son instrument, le luth, pour tirer de lui le maximum de possibilités musicales.

Or, l'instrument ne vit que par la volonté de l'instrumentiste. Et si le luth de Maati Bachir vit, vibre, frissonne et fait courir le long des cordes et résonner sur les parois de la caisse les notes les plus rieuses et les sonorités les plus plaintives, c'est bien parce que l'instrumentiste en a décidé ainsi.

Ces réflexions, à la limite, peuvent apparaître comme autant de pléonasmes, ici. Car Maati Bachir depuis quelque vingt ans maintenant s'est forgé une stature musicale où prédominent avec insistance la qualité et le talent.

Celui qui pendant quinze ans a été chef d'orchestre à la télévision algérienne, qui débuta, en 1963, en tant que chanteur-compositeur pour occuper le poste de soliste trois ans plus tard, se devait entier à sa passion, la musique. Il le fut, allant jusqu'à la partager, avec bonheur.

A « Alhan oua chabab », émission de la RTA qu'il prend en charge dès 1971, c'est à lui qu'incombe le travail de prospection et



Maati Bachir et, à la percussion, Abderrahmane Khalfa.

Maamar Boukarrou



de promotion de jeunes talents, dont certains aujourd'hui sont devenus des vedettes à part entière.

Cet homme, qui aujourd'hui évoque avec modestie son passé de découvreur de talents et de prospecteur de la musique, a bien failli ne jamais connaître les feux de la rampe.

La musique ? Bien sûr qu'il la taquinait durant son enfance biskréenne. Sans doute, un peu plus souvent que ses copains de jeux, qui d'un bidon métallique agrémenté d'un bout de bois tendu de fil, improvisaient un guembri ou une guitare de fortune.

« A l'école, se plait-il à raconter aujourd'hui, j'attendais avec impatience la récréation pour pousser un brin de chansonnette. Mais jamais, je n'avais cru qu'un jour je ferais de la musique mon métier. »

L'enfance à Biskra, les palmiers, Sidi Zerzour, l'oued en crue, Maati Bachir, la quarantaine aujourd'hui largement entamée, évoque tous ces souvenirs avec d'autant plus de force dans la

mémoire que jamais plus il ne revit — au sens physique du terme — le décor de ce sud natal. A l'âge de dix ans, une maladie allait fermer à jamais les portes de la vue sur celui qui n'était encore qu'un petit écolier.

« Rapidement, raconte-t-il, j'ai pris conscience de la gravité de mon état et m'interrogeais sur la vie, l'avenir, mon destin d'adulte. Mais ces préoccupations passèrent quelque peu au second plan dans mon esprit, car la lutte de libération nationale, la Révolution, mobilisaient les énergies. Quoi qu'il en soit, des parents installés dans la région parisienne me conseillaient en 1960 de venir tenter de me soigner à Paris ».

Maati Bachir raconte alors ce voyage en chemin de fer qui, de Marseille à Paris, allait l'amener à descendre par mégarde à... Lyon ; dans ce Lyon où personne ne l'attendait, seul avec sa valise et son univers de non-voyant.

Mais voilà qu'un groupe s'approche de lui, le questionne en arabe sur la situation en Algérie,

sur ses relations avec la « Mounaddama », et fouille, sans succès, la valise, des fois qu'il transporterait quelque courrier secret du FLN ou, pourquoi pas, quelque arme...

Plus tard voilà Maati Bachir à l'hôpital Cochin où seul algérien « dans un pavillon abritant vingt deux malades français, raconte-t-il, je me « battais » avec un immense poste de TSF pour essayer de capter les informations en provenance de l'Algérie ».

C'est que nous sommes au printemps 62. Plus précisément en mars. L'opération chirurgicale tentée sur le malade a de fortes chances de réussir. Le chirurgien prescrit quatre mois de repos complet pour consolider le succès opératoire, encore fragile.

« Comment le pays — mon pays — accédait à l'indépendance, continue encore Maati Bachir, et moi j'étais en France, loin des joies et des festivités. J'ai pris la décision de rentrer chez moi, dans l'Algérie enfin libre. »

Mais ce séjour en France, Maati Bachir l'avait mis à profit pour apprendre le solfège en braille, et surtout pour jeter une bonne fois pour toute son dévolu sur le luth qui désormais devient son instrument de prédilection.

AIRS EN VOGUE

Voilà donc Maati Bachir parmi les siens. En 1963, il fonde un orchestre et chante les airs en vogue à l'époque. « Je chantais Mohamed Kandil, raconte-t-il, et je me souviens comme aujourd'hui que je tremblais comme une feuille, à cause du trac ».

De 1964 à 1966, il compose et chante.

L'émigration dont il a connu les échos et la destinée fera partie de son répertoire. « En tout, confie-t-il, jusqu'à aujourd'hui, j'ai composé quelque trois cents chansons, spécialement pour nos frères émigrés. »

« Ces chansons, continue-t-il encore, sont des « taktoka » — disons des chansonnettes — dans lesquelles j'évoque la situation de l'émigration, et les problèmes vécus par nos frères expatriés ». Principaux vecteurs de ces chansons ; Zoulikha, Teldja, Ouafa, Ghalia, Chaou, Hamdadou... et bien d'autres encore.

Maati Bachir revendique aujourd'hui, l'insigne honneur

(suite p. 23)